



Institut de Documentation et de
Recherche sur la Paix

Les cahiers *de l'IDRP*

Octobre 2014

* *Après le sommet de l'OTAN à Cardiff*

par Olivier Kempf - Jacques Le Dauphin

* *Inde, quel avenir ?*

par Patrice Jorland

* *hors-dossier : La lutte pour la paix aujourd'hui*

Contribution de Daniel Durand

Sommet de Galles : significatif sans être exceptionnel ⁽¹⁾

Olivier Kempf
chercheur ⁽²⁾

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance atlantique se sont réunis les 4 et 5 septembre 2014 au pays de Galles. Exceptionnellement, les commentateurs n'ont pas affirmé, comme à leur habitude lors de ces sommets, que l'Alliance est à la croisée des chemins » ou qu'elle « doit trouver un nouveau rôle ». L'actualité géopolitique particulièrement dense à cause des crises ukrainienne et irakienne a principalement retenu l'attention. Pourtant, un certain nombre d'enjeux cruciaux étaient à l'ordre du jour. Le sommet a donc conjugué les réponses aux défis très visibles et aux questions sous-jacentes. Sans qu'il soit exceptionnel, le résultat est significatif et retient l'attention.

L'Alliance et la crise ukrainienne

La crise ukrainienne a évidemment été un des principaux points à l'ordre du jour du sommet. En effet, elle se déroulait depuis plus de six mois puisqu'EuroMaïdan et la fuite de Yanoukovitch datent de février 2014. L'annexion immédiate de la Crimée par la Russie et la lente dégradation de la situation dans le Donbass, région industrielle et minière à l'est de l'Ukraine, en ont été les événements marquants. Après une série de troubles éclatés en mai dans l'ensemble des régions russophones du pays, la crise s'est intensifiée en juin dans le Donbass. Des rebelles et séparatistes ont pris les armes. Rapidement cantonnés dans un petit territoire allant de Donetsk à Lugansk et la frontière avec la Russie, ils ont vu leurs positions lentement grignotées de fin juin à la mi-août, malgré des soutiens implicites de la part des Russes (afflux de volontaires, présence avérée d'agents des services secrets et des forces spéciales).

À la mi-août pourtant, les Russes réagissent en marquant un soutien beaucoup plus direct de leurs forces. Alors qu'on estimait à un millier d'hommes la présence militaire russe, elle monte à quatre ou cinq mille avec du matériel lourd. Cela suffit pour dégager les positions des séparatistes autour des deux villes et à ouvrir un troisième front, au sud, qui permet aux rebelles de reprendre le contrôle de la côte jusqu'aux faubourgs de Marioupol. Le Kremlin ne va pas plus loin : la fortune des armes lui a permis de prendre l'ascendant sur les troupes ukrainiennes, puisque les bataillons de volontaires se débandent tandis que l'armée régulière peine à maintenir le contrôle opérationnel des opérations. Ce rapport de forces obtenu sur le terrain force le nouveau président ukrainien, Petro Porochenko, à transiger. Ainsi, un accord de cessez-le-feu est-il signé à Minsk la veille du sommet. Le leader ukrainien n'avait même pas la possibilité d'attendre le sommet allié.

Face à ces événements, l'Alliance avait eu plusieurs attitudes. Tout d'abord, un certain nombre d'alliés avaient manifesté leur vive inquiétude : pays baltes et Pologne mais aussi Canada. Dès lors, tout au long du printemps, l'Alliance organisa des mesures de « réassurance » : des avions furent envoyés dans les pays baltes, l'OTAN conduisit des exercices supplémentaires, le président Obama déclara fournir un milliard de dollars à cette question. Simultanément, un certain nombre d'autres alliés, plutôt riverains de la

1 Cet article est également publié dans la revue Défense Nationale // Cahiers de l'IDRP

2 Olivier Kempf est chercheur associé à l'IRIS et directeur de publication de La Vigie. Il vient de publier « L'OTAN au 21ème siècle » (2ème édition) aux éditions du Rocher.

Méditerranée, jugeaient discrètement que comme l'Ukraine ne faisait pas partie de l'Alliance, les mesures de réassurance suffisaient bien et qu'il fallait plutôt considérer les menaces du flanc sud. Ainsi, comme toujours dans l'histoire de l'Alliance, des points de vue opposés s'affrontaient. Si tout au long de l'été le Secrétaire Général et le SACEUR avaient eu une position assez ferme dans la guerre médiatique avec la Russie, le sommet de Galles fut l'occasion d'exprimer la position moyenne entre faucons et colombes : un sommet sert aussi à cela.

Les dirigeants alliés ont bien marqué la signification de la crise ukrainienne : ainsi, elle fit l'objet d'une déclaration séparée de la commission OTAN-Ukraine. Surtout, le sujet fut au cœur de la déclaration finale du sommet qui comptait 113 articles : pas moins de seize articles sont consacrés à la question ukrainienne, refusant de reconnaître l'annexion de la Crimée, rappelant la charte des Nations-Unis et des accords d'Helsinki, soutenant le régime de sanction, suspendant la coopération civile et militaire avec la Russie. Toutefois, la question de l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN n'est pas évoquée et l'Acte fondateur OTAN-Russie, signé en 1997, n'est pas remis en cause. Or, il précise que l'OTAN n'installera pas de troupes permanentes dans les régions appartenant autrefois au Pacte de Varsovie. Dès lors, le dispositif de renforcement qui avait été décidé ne prévoyait pas de troupes « permanentes » installées en Pologne ou dans les États baltes.

Cette lumière politique éclaire les décisions techniques et visibles prises par les alliés. Ainsi, le plan d'action « réactivité » (traduction pas très heureuse du *Readiness Action Plan* ou RAP) « apporte une réponse aux défis posés par la Russie » mais également « aux risques et aux menaces émanant de notre voisinage méridional » (art.4). Défis dans un cas, risques et menaces dans l'autre... L'ensemble comprend donc des rotations de troupes pour une présence « continue », la mise en place d'une « Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation » (VJTF), une « présence appropriée de moyens de commandement et de contrôle » (art. 8) et le renforcement du QG de corps de réaction rapide nord-est stationné en Pologne (art. 9). Bref, rien qui soit « permanent » et donc contraire à l'Acte fondateur.

En fait, début septembre, l'affaire ukrainienne n'était plus au cœur des préoccupations même si elle n'était évidemment pas négligée. L'égorgement avant le sommet de journalistes américains avait provoqué une émotion mondiale, notamment dans l'opinion publique occidentale. Cela poussait la question irakienne au menu des discussions entre chefs d'État et de gouvernement.

La crise moyen-orientale

La crise au Moyen-Orient, en cette fin d'été, conjugait trois crises séparées.

Depuis trois ans, la guerre civile syrienne constituait un foyer de tension qui ne faisait entrevoir aucune piste de solution. Le régime avait survécu et avait même repris quelques gages territoriaux, réussissant à rétablir la liaison entre Damas et la côte tout en contrôlant tant bien que mal la frontière avec le Liban. Hormis le nord, il avait donc une relative maîtrise de la Syrie utile. Face à lui, l'opposition se radicalisait vers des groupes de plus en plus islamistes : Front islamique, Front Al Nosrah et État Islamique en Irak et au Levant (EIL). En Irak, justement, se nouait l'autre grande crise de la région, celle de la dévolution du pouvoir à Bagdad. Le Premier ministre Maliki n'avait cessé de s'appuyer sur la faction chiite aux dépens des minorités sunnites et kurdes. Que cette politique soit voulue ou subie par la mécanique interne à l'Irak, le résultat fut l'accentuation des divisions du pays à l'occasion des élections. C'est dans ce contexte de deux grandes crises adjacentes, frappant les deux pays qui avaient tenté, dès les années 1960, un laïcisme arabe autour des parti Baas, qu'intervient

l'EIIL que nous dénommerons Groupe États Islamique (GEI). C'était la troisième crise. Sans revenir sur ses fondements idéologiques et ses fantasmes, sa ligne était simple et s'opposait en cela aux autres groupes islamistes de Syrie et d'Irak, affiliés ou non à Al Qaida : le refus des découpages territoriaux en place. Au fond, le GEI pose la question de l'intangibilité des frontières dans la région et menace directement l'intégrité territoriale des deux pays, l'Irak étant le plus fragile. Constatons que son transfrontiérisme avait donné des résultats opérationnels puisqu'il avait conquis Fallouja dès janvier 2014 et qu'il tenait le cours de l'Euphrate supérieur. A partir de cette base territoriale, il réussit dans un grand rezzou à saisir Mossoul. Dans le même temps, l'armée irakienne fuyait de peur et les Kurdes en profitaient (était-ce seulement un hasard ?) pour saisir Kirkouk sur laquelle ils lorgnaient depuis des années.

Face à cela, l'Alliance en tant que telle avait peu à dire et à faire. La Turquie était directement concernée par la situation à sa frontière sud mais était handicapée par les 49 otages retenus par le GEI. Certains alliés se réunirent autour des Américains pour bâtir une coalition contre le GEI. Si elle ne fut pas annoncée lors du sommet, celui-ci fut l'occasion d'entretiens restreints sur la question. Constatons que personne n'appelle l'Alliance à prendre la direction des opérations. Pourtant, les dirigeants alliés ne pouvaient rester silencieux.

Ils affirmaient ainsi que « si la sécurité de l'un des alliés était menacée, nous n'hésiterons pas à prendre toutes les mesures nécessaires » (art. 33). Surtout, l'Alliance se tenait en prêle à appuyer et étudiait « les options pour une éventuelle aide de l'OTAN aux efforts bilatéraux et internationaux » (art. 32). À ce moment en effet, la coalition des volontaires n'avait pas encore été réunie par les Américains et seuls certains pays (France et Canada) s'étaient alors déclarés prêts à intervenir. Le Royaume-Uni ne prit une telle décision qu'à la fin septembre.

Au fond, on se trouvait dans une des situations classiques rencontrées par l'Alliance au cours des années 2000 touchant à la conduite à tenir face à une crise géopolitique : ce fut le cas en Irak en 2003 lorsque les Européens se déchirèrent. Alors, l'Alliance mit en place en 2004, après les opérations, une mission de formation en Irak (NTM-I). De même, l'opération en Libye fut certes conduite sous les auspices de l'OTAN mais il faut préciser d'une part que les opérations furent déclenchées par quelques alliés seulement (France et Royaume-Uni, rejoints ensuite par les États-Unis) avant d'être placée sous OPCON allié, d'autre part qu'une grande partie des alliés ne participa à l'opération. Autant dire que les crises géopolitiques au voisinage de l'Alliance ont suscité par le passé des réponses contrastées de la part des alliés.

Dans le cas du GEI, la réaction de l'Alliance témoigne d'une vraie convergence de vue pour souligner l'importance de la menace, soutenir ceux des alliés qui veulent agir et se tenir prêt à d'éventuelles opérations d'appui. Autrement dit, la question du GEI ne fut pas l'objet d'une division entre alliés. Personne dans la région n'appelle aujourd'hui l'OTAN et il paraissait pertinent d'adopter cette position politique de soutien sans participation ... pour le moment.

Cela paraissait d'autant plus le cas que ces crises géopolitiques masquaient des enjeux propres à l'Alliance qui font du sommet de Galles une réunion importante.

Des enjeux structurels

Il y a un an, lorsque les experts commencèrent à préparer le sommet, ils s'inquiétaient : qu'allait-on pouvoir dire au sommet qui ne soit pas interprété négativement ? De ce point de vue, les deux crises ukrainienne et moyen-orientale constituèrent de bons vecteurs pour organiser les travaux. Ceux-ci devaient répondre à trois questions de fond.

La première est celle de l'engagement opérationnel. En effet, fin 2014, l'Alliance quittera l'Afghanistan. Au-delà de la question afghane (au sommet, la crise de l'élection présidentielle

n'était pas encore résolue), la fin de la FIAS clôturait un cycle opérationnel commencé il y a vingt ans en Bosnie et qui avait constitué un facteur essentiel de la transformation de l'Alliance. L'OTAN est désormais confrontée à la question du « post-expéditionnaire ». Il ne s'agit pas seulement de « fatigue des opérations » (même s'il s'agit aussi de cela) : au fond, comment entretenir l'acquis opérationnel acquis en deux décennies, comment répondre au cœur de mission qu'est la défense collective, comment enfin se préparer aux défis opérationnels de demain qui seront certainement surprenants ? Depuis vingt ans en effet, les armées occidentales n'ont cessé d'être engagées de façon non-anticipée et, fort logiquement puisqu'il s'agit d'une constante de la guerre, n'ont cessé d'être surprises et de s'adapter. S'il est une leçon à retenir, c'est qu'on ne connaît pas la prochaine opération et qu'elle soulèvera des problèmes opérationnels à peine entrevus aujourd'hui.

Pour répondre à ce défi, l'Alliance a pris un certain nombre de décisions : le plan d'action « réactivité » doit d'abord être compris à cette aune, avant même la crise ukrainienne. De même, la mise en place de l'initiative d'interconnexion des forces (CFI, art. 69) ou le discours sur la guerre hybride (art 10 à 13) participent de cette logique. Au passage, l'utilisation de l'expression « guerre hybride » prête à confusion : rappelons qu'elle fut inventée à l'occasion de la guerre entre Israël et le Hezbollah en 2006. À considérer la manœuvre opérative mise en œuvre par V. Poutine en Ukraine, elle fait davantage penser à la « guerre hors-limite » théorisée par des stratèges chinois dès 1999. Quant aux Russes, ils évoquent une doctrine Gerasimov exprimée en 2012 et parlant de « guerre non-linéaire ».

Enfin, pour revenir à l'Afghanistan, les dirigeants adoptaient une déclaration particulière qui signalait le partenariat de long terme avec le pays et la mise en place d'une mission de formation et d'entraînement (non combattante) à partir de 2015, « Resolute Support ».

La deuxième question de fond était celle du lien transatlantique. En effet, la priorité américaine depuis deux ans est celle du pivotement, c'est-à-dire de la priorité stratégique donnée à l'Asie. Deux raisons à cela : l'émergence du challenger chinois et le désintérêt envers les Européens accusés de ne pas faire assez d'efforts en matière de défense. Ce pivotement suscitait une très grande inquiétude sur la rive orientale de l'Atlantique. En effet, si l'Europe n'était plus ni un problème ni une solution, la relation stratégique transatlantique, comprise par quasiment tous les Alliés comme étant la responsabilité de l'Alliance, risquait de s'évanouir. Au fond, le vieux thème du découplage se manifestait à nouveau, évidemment sous une autre forme mais traduisant la même difficulté.

De ce point de vue, les événements servirent l'Alliance. Les deux crises qu'on a évoquées ramenèrent, *volens nolens*, l'attention de Washington sur les questions européennes ou, plus exactement, péri européennes. Vu de Washington, l'Alliance constituait un outil politique et éventuellement militaire qui pouvait être utilisé. Toutefois, les Américains insistèrent pour mettre les deux flancs, est et sud, sur le même pied : il ne s'agissait pas d'un retour à la Guerre Froide, malgré ce que crurent certains observateurs. Aussi dans la déclaration, les paragraphes touchant à la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient comptent huit articles (GEI, Irak, Syrie, Libye, Mali). De même, les chefs d'État et de gouvernement adoptèrent une déclaration sur le lien transatlantique.

La troisième et dernière question était celle des ressources. Une des raisons de la désaffection américaine tient au manque d'investissement européen dans les affaires de défense. Certains grands pays consacrent en effet seulement 1 % de leur PIB aux budgets de défense, d'autres tombant même à 0,6 %. Régulièrement dénoncée par les Américains depuis trois ans, cette attitude de passager clandestin s'était aggravée avec la crise économique depuis 2008. D'une certaine façon, le lien transatlantique dépendait aussi de cette question des ressources. Là encore, on retrouvait un des vieux débats structurels de l'Alliance, initié dès les années 1960,

celui du partage du fardeau.

Est-ce un hasard si juste après l'annonce de la déclaration transatlantique (art. 2) et l'énoncé du plan d'action « réactivité » (art 5 à 13), la déclaration évoque cette question des ressources dans son article 14, avant donc la question ukrainienne ! Les dirigeants « recommandent » deux cibles : consacrer 2 % du PIB aux budgets de défense et, parmi ces dépenses, au moins 20 % aux dépenses d'équipement. Certes, il n'y a pas d'engagement formel mais, pour la première fois dans une déclaration de sommet, de tels chiffres sont mentionnés.

Pour être complet, il faudrait également évoquer les autres sujets de la déclaration, touchant au nucléaire, à la défense anti-missile, à certaines décisions capacitaires (forces 2020 - art. 63), aux partenariats, à la coopération internationale. Signalons quelques points qui méritent d'être relevés parmi d'autres : le placement de la cyberdéfense sous le couvert de l'article 5 du traité (art. 72 & 73 : pour une analyse approfondie voir www.egeablog.net du 22 septembre 2014), l'adoption du concept de nation-cadre proposé par l'Allemagne (art. 67), la rénovation de la stratégie maritime (art. 71), la mise en place de « super-partenaires » désignant cinq pays particulièrement actifs dans le partenariat avec l'Alliance (Australie, Finlande, Géorgie, Jordanie et Suède - art. 88), l'absence d'invitation à l'adhésion de certains pays candidats (ainsi, Géorgie, Ukraine et Monténégro voient leurs espoirs déçus - art. 93 sqq.), une initiative de renforcement des capacités de défense et de sécurité (art. 89), enfin une mention des questions d'environnement (art. 110).

*

Au final, le sommet a été intéressant, marqué bien sûr par l'actualité géopolitique mais prenant également des décisions significatives pour la vie de l'Alliance.

Les contradictions induites par l'évolution de l'OTAN

Jacques Le Dauphin,
directeur de l'IDRP
(Institut de Documentation et de Recherches sur la Paix)

L'OTAN a soixante cinq années d'existence. Née en 1949 dans un contexte international spécifique, avec les bouleversements intervenus, a-t-elle encore sa raison d'être ? On sait la réponse contradictoire. Certes l'OTAN ,s'est transformée au cours des décennies, et sommet après sommet elle a entrepris, plus ou moins laborieusement, de se moderniser, de s'adapter au monde actuel. Il reste une question pragmatique : qu'est -ce qu'une alliance, fondamentalement militaire, peut apporter, aujourd'hui et demain, aux équilibres politiques mondiaux ? Bien que largement contestée au plan international, traversée par de multiples contradictions internes, contre vents et marées,l'OTAN se maintient et prétend même se développer. Irréalisme, ou fuite en avant délibérée, on retrouve une démarche napoléonienne « on avance et on voit ». Ce qui est certain c'est qu'elle n'a pas l'intention de se dissoudre. Alors dans cet esprit que penser du sommet des 4 et 5 septembre 2014 à Newport (Pays de Galle) ? Ce sommet est-il susceptible d'offrir des réponses crédibles et constructives à ces questionnements ? La volonté d'y parvenir semble grande, mais qu'en sera-t-il réellement ?

Pour son sommet de Newport, l'OTAN nourrit de grandes ambitions,lesquelles se rattachent à l'objectif de faire de l'Alliance Atlantique un acteur clé de la vie internationale. Son secrétaire général, Anders Fogh Rasmussen, les expriment en ces termes : « nous ambitionnons de dessiner l'OTAN de demain : une alliance, solide, rééquilibrée et prête à assurer la sécurité de la prochaine génération » Est- ce réaliste ? La crédibilité de ce vaste programme doit se mesurer à la nature du monde d'aujourd'hui, en évolution rapide et la problématique pour l'OTAN est moins de tenter de l'infléchir à ses désirs que d'en tenir compte avec réalisme pour elle-même dans sa configuration d'avenir. On évoque à ce sujet le nouveau concept stratégique, adopté en 2010 à Lisbonne et confirmé à Chicago en 2012. Sans doute fournit-il des lignes novatrices , cependant à l'examen , bien que résolument volontariste, il n'offre pas réellement des perspectives fiables et ne peut sérieusement faire illusion. Il est daté, il manque de flexibilité, il ignore toute incertitude et ne peut dans un monde en perpétuel mouvement,espérer qu'une durée de vie assez courte. Un autre handicap l'affecte, s'il définit des orientations inédites, il demeure encore largement imprégné de celles des périodes antérieures. Ce chevauchement entre l' ancien et le nouveau le prive de toute crédibilité motrice. On ajoutera, et c'est peut- être là que réside l'explication, qu'il résulte d'un laborieux compromis entre les vingt-huit membres de l'Alliance, lesquels n'interprètent pas tous dans les mêmes termes la situation géopolitique.

A priori on pouvait penser que le sommet de Newport, comme ses prédécesseurs, réunissant les chefs d'État et de gouvernement de l' Organisation, s' en tiendrait à des questions générales . Ce ne fut pas le cas , cette fois ci deux questions de brûlante actualité se sont invitées dans ses travaux. Ce furent le conflit ukrainien et l'offensive militaire de l'État islamiste.

Le conflit ukrainien

En quelques mois l'Ukraine a sombré dans la guerre civile entre les forces du nouveau gouvernement et celles des régions contestataires de l'est du pays, ne reconnaissant l'autorité du pouvoir, contestant sa légitimité et postulant à la neutralité politique et militaire effective du pays. Le gouvernement ayant décidé de voir l'Ukraine rejoindre l'Union européenne, via l'OTAN a engagé une opération militaire pour contraindre les contestataires à rentrer dans le giron. Cette offensive ignore volontairement les spécificités linguistiques et culturelles de ces régions et les rapports historiques nouée avec la Russie. Ce conflit est une tragédie pour le pays avec des milliers de morts, principalement civils, dont on perçoit difficilement l'issue. D'autant que l'Ukraine, par sa situation géographique représente un enjeu géopolitique important au sein duquel américains et russes se livrent à un bras de fer stratégique. Les États-Unis, l'union européenne, soit directement ou par l'intermédiaire de l'OTAN, s'inscrivent dans cet enjeu. Ils soutiennent activement politiquement et militairement le gouvernement de Kiev dont les motivations à rejoindre l'Union européenne et l'OTAN s'expriment clairement ; c'est le cas notamment avec la signature d'un accord de coopération UE –Ukraine, mais aussi de mesures adoptées par le sommet de Newport, comme le soutien financier de l'armée ukrainienne et de sa défense. On notera au passage que des mesures analogues ont été décidées pour la Géorgie et la Moldavie. Bien évidemment la Russie ne compte pas rester spectatrice de ces dispositions prises à ses frontières et réagit. D'autant que ces projets font parties d'un plan d'ensemble décrit par le politologue américain Brzezinski, à savoir l'encerclement de la Russie. Ainsi ces dernières années, l'OTAN, avec le concours de l'Union européenne, s'est transformée en outil d'expansion de l'influence des États-Unis en Europe, incorporant, dans une stratégie dite de dominos, les uns après les autres les pays européens dégagés de l'influence soviétique. Et dans la foulée elle ne cache pas sa volonté de poursuivre en incorporant de nouveaux États traditionnellement liés géographiquement et politiquement à la Russie. La remise en cause de la neutralité de l'Ukraine s'inscrivant dans cette démarche. Dans une telle perspective la Russie n'entend pas rester les bras croisés et a tracé une ligne rouge. Elle a indiqué clairement que si affaiblie elle n'a pu pour un temps s'opposer à la démarche d'expansion elle ne permettra plus la poursuite de l'ambition américaine d'encerclement de son territoire. Ainsi la crise ukrainienne a fait monter la tension d'un cran. Un tel contexte conduit l'OTAN à s'interroger sur le concept de sécurité collective.

sécurité collective

La vocation de garantir la sécurité collective de ses membres date de l'origine de l'Alliance. Elle est stipulée notamment par l'article 5 de la Charte de l'Atlantique Nord. Cet article prévoit qu'une attaque contre un État membre est considérée comme une attaque contre tous, d'où une réaction collective. On pense à la devise des mousquetaires de Dumas « un pour tous tous pour un ». Si la clause n'est pas inédite dans son principe, elle concerne aujourd'hui vingt-huit États. La demande pressante du rappel de cette disposition émane des États orientaux souhaitant être « réassurés » vis-à-vis d'une menace russe possible. Donc s'exprime la volonté de voir redynamiser et crédibiliser le centrage de l'Alliance sur la défense collective. La crise ukrainienne est venu renforcer ce désir. Redynamiser l'article 5 dans les conditions présentes appelle des moyens pour assurer cette disposition ; Dans cet esprit le secrétaire général a indiqué que cette démarche implique la promotion d'une nouvelle posture, avec de nouvelles priorités en matière de capacités et de réactivité des forces collectives ; définie dans ce qui a été appelée la « smart defence », (défense dite intelligente).

D'où la décision prise de déployer une nouvelle force d'intervention « très rapide », qualifiée de « fer de lance », susceptible de mobiliser 800 hommes dans les deux jours et 5 à 7000 dans les cinq à sept jours. Cette nouvelle NRF serait destinée à protéger les pays de l'Alliance contre une menace russe possible et par extension contre toutes menaces possibles de par le monde. Cette force se traduirait par des installations, pour ne pas dire des bases, à l'est du continent européen, dotées d'états-majors renforcé en France, au Royaume uni, en Pologne. Les Pays Bas et la Pologne se sont déjà portés volontaires pour les accueillir. Pour répondre aux besoins de la nouvelle orientation définie l'Alliance est-elle appelée à fixer dans les grandes lignes la nature et le volume des capacités attendues, ces données présidant aux orientations et à l'acquisition des armements et des forces susceptibles de les utiliser. Dix programmes sont déjà retenus et une centaine d'autres figurent dans les cartons. Ces projets sont mis au point centralement et ont la prétention à déterminer les choix au lieu et place des parlements nationaux. Cet abandon de pans entiers de souveraineté nationale n'est pas sans inquiéter de nombreux États qui expriment de sérieuses réserves. D'autant qu'ils exigent des moyens financiers. Les États – Unis n'entendant pas supporter seuls ce fardeau, les États européens sont conviés à fournir des efforts conséquents. Pour y parvenir un trinôme France, États-Unis, Royaume Uni, a été désigné pour œuvrer à un consensus imposant aux États d'atteindre dans les cinq à dix prochaines années un effort de défense de 2% du PIB, avec 20% du budget militaire consacrés aux investissements. Il est évident que de telles mesures contraignantes suscitent des réactions, souvent hostiles ; et des questions surgissent : pourquoi de nouveaux armements sophistiqués, pourquoi de nouvelles dépenses militaires, en fonction de quelles menaces ?, vis-à-vis de quels adversaires ? Ces questions surviennent d'autant plus qu'en lien avec les capacités est souligné « l'importance première à accorder à l'entraînement collectif des armées, avec des manœuvres militaires communes, tant aéro- terrestres que maritimes. Déjà l'exercice « Stadfort Jane » organisé en 2013 en Pologne et dans les pays baltes avait ouvert la voie. Mais pour le secrétaire général « il s'agit de marquer une étape nouvelle », en particulier le long de la frontière orientale de l'OTAN ». Il a précisé « qu'il n'exclut pas la tenue future d'un exercice avec la participation de l'Ukraine.

Concernant l'offensive militaire de l'État islamiste, organisation djihadiste, qui a retenue l'attention du sommet, l'idée avancée par le président Obama a été de créer une coalition internationale susceptible d'éradiquer l'État islamiste, ce qu'il a confirmé dans une allocution télévisée le 11 septembre, date anniversaire des attentats perpétrés sur le sol des États – Unis. S'il convient de ne pas rester indifférents devant la barbarie déployée lors de cette offensive, comme l'a évoqué Bertrand Badie, professeur à Sciences- Po, lors d'un récent colloque, « face au défi d'intervenir se posent trois questions : premièrement il faut se demander qui est habilité pour intervenir est- ce les occidentaux, ou est-ce que cela doit-être le propre de la communauté internationale ? Deuxièmement comment intervenir ? Est- ce que l'usage de la force est la meilleure réponse aux dangers qui sont souvent produits par des acteurs qui attendent qu'on leur réponde par la violence ? Troisième question, intervenir mais pour quoi ? Il faut encore se demander quelle est la finalité et quel est le but recherché ? ». Dans une telle démarche l'OTAN est- elle concernée, et à quel titre ?

Gestion des crises

L'OTAN se trouve donc questionnée sur la gestion des crises extérieures au continent européen, avec des pays hors alliance. Cette gestion concerne-t-elle la sécurité collective des membres de l'OTAN ? avec des pays hors Alliance, l'article 5 aurait-il vocation à s'élargir ?

déjà pour la première fois dans l'histoire cet article 5 a été évoqué à propos des attentats perpétrés sur le sol des États-Unis, suivis de l'intervention militaire en Afghanistan ; le thème martelé fut « soit on va en Afghanistan, soit c'est l'Afghanistan qui vient à nous » On doit constater que graduellement l'Alliance Atlantique est passée d'une alliance défensive à une alliance globale offensive. Elle se trouve aujourd'hui engagée dans des opérations dites de « stabilisation et de rétablissement de la paix », sur trois continents. L'alliance est donc passée de la dissuasion vis-à-vis d'une menace possible sur le continent à l'emploi à vocation mondiale, sur l'opérationnel « hors zone ». Dans le débat au sein de l'OTAN s'est exprimé le souhait de voir préciser ce qui est vraiment en jeu pour la sécurité collective des membres de l'Alliance ? Car nombre d'États ne voient pas les capacités et opérations extérieures au continent comme directement liées à leur défense et à leur sécurité . Le lourd passif des opérations initiées par les États-Unis en Irak et en Afghanistan, auxquelles ils se sont trouvés entraînés les interpelle. La sécurité européenne se joue-t-elle à des milliers de kilomètres ? Par ailleurs l'OTAN a-t-elle vocation à assurer la sécurité internationale en différents points du globe, en se promouvant socle d'assurance mondiale ? Enfin question fondamentale l'évolution de l'OTAN ne s'inscrit-elle pas dans celle de la « New strategie guidance », présentée en 2012 par le président américain Obama, adoptant une vision globale de la sécurité ? Une telle logique tendrait à faire de l'OTAN « une boîte à outils » au service des États-Unis dans leur démarche stratégique. A ce sujet Barak Obama devant les cadets de l'Académie militaire de West Point a déclaré : « Voici ma ligne de fond : l'Amérique doit toujours conduire sur la scène internationale ». On rapprochera ces propos de ceux tenus en février 2013 à la Conférence sur la sécurité de Munich, par Joseph Briden, vice-président américain qui souligna « la juste prétention américaine à être une puissance mondiale susceptible d'intervenir militairement dans toutes les régions stratégiquement importantes dans le monde ». Une telle prétention a-t-elle indiqué « requiert une approche globale comportant une gamme complète d'outils à disposition, dont des moyens militaires », en terminant « l'OTAN aide à faire de nous cette puissance ». Ainsi l'OTAN est conçue comme un multiplicateur de puissance des États-Unis

Voir l'OTAN se réduire à un tel rôle interpelle nombre de pays européens. Car si l'Europe pendant plus de quarante années de guerre froide avait pris l'habitude de se référer au modèle américain, elle s'interroge aujourd'hui sur la poursuite sans condition d'un tel suivisme. Et pour éviter de se laisser entraîner dans de démarches aventuristes se pose la question, Ne convient-il pas de faire « rentrer le génie dans la lampe », et se replier sur les strictes missions de défense collective, conformément à la Charte transatlantique qui a fondée l'Alliance. Bien entendu ces interrogations sont à moduler, car les positionnements des États ne sont pas tous identiques ; elles diffèrent, notamment chez les nouveaux membres venus de l'est. .

Les États Unis, et l'OTAN

Concernant le rapport des États-Unis avec l'OTAN on peut se référer aux positionnements affirmés : deux déclarations du président Obama sont notamment à noter à ce propos. La première fin 2012 où il a annoncé « avoir entamé une réorientation de sa politique étrangère, sous la forme d'une localisation accrue, vers la région Asie-Pacifique ». Traditionnellement l'Europe figurait avant l'Asie dans les priorités de Washington. Ce pivotage exprime la volonté de repenser et d'approfondir l'implication diplomatique et militaire des États-Unis vers un continent en pleine évolution et dans lequel la Chine joue un

rôle de plus en plus prépondérant. Une présence accrue des États-Unis est destinée à agir comme marqueur de puissance vis-à-vis de celle de la Chine, tout particulièrement en mer de Chine méridionale où les intérêts américains sont directement en jeu.

La seconde déclaration du président Obama prononcée lors du sommet de Chicago concerne tout particulièrement l'OTAN où il indique « la mission historique de l'OTAN en Europe est désormais accomplie, l'Organisation se doit de trouver d'autres missions ». Il ne précise pas lesquelles, mais on peut penser que la recherche dépendra pour une large part des États-Unis.

Les réactions à ces déclarations furent diverses, pour les uns c'était peut-être l'occasion de se dégager quelque peu de l'emprise américaine et développer avec une certaine autonomie une politique européenne et prévoir une défense européenne dégagée du carcan de l'OTAN. Pour d'autres c'était l'inquiétude qui prédominait à l'idée de voir, les États-Unis se désintéresser de l'Europe. Mais la crise ukrainienne a remis les pendules à l'heure, en resituant le continent européen au cœur des préoccupations de Washington, dissipant illusions et craintes. Pour Washington le partenariat avec l'Europe constitue l'une des mâchoires de la tenaille qui, avec les accords noués dans le Pacifique, doit contenir à la fois la Russie et la Chine C'est pourquoi, soucieux de voir leur stratégie d'encercllement de la Russie compromise les États-Unis ont fait irruption dans la crise ukrainienne, en exerçant des pressions significatives, auprès des alliés de l'OTAN, de l'Union européenne en général et sur le gouvernement ukrainien, pour faire adopter des mesures contraignantes vis-à-vis de la Russie.

L'OTAN traverse une crise existentielle, mais c'est le cas depuis sa naissance. Vaille que vaille, au fil des décennies, elle a tenté de la surmonter, sans y parvenir, car elle concerne son existence même. D'adaptations en adaptations, avec la transformation projetée présentement elle tend aujourd'hui à se présenter en référence à l'Occident porteur, selon elle de valeurs universelles, dont elle serait le bras armé pour assurer la sécurité mondiale. Ce qui peut se traduire par l'Occident est la seule fraction du monde capable de représenter ses intérêts particuliers, comme ceux de l'humanité en général. C'est l'alibi d'une volonté de domination, qui en dernière analyse rejoint celle des États-Unis. Ainsi lorsqu'on demande à l'Occident de répondre de ses actes, il brandit ses valeurs qu'il convient de faire partager, sinon d'imposer. Une telle attitude conduit à un comportement agressif et unilatéral dans les questions internationales brûlantes actualité Loin de justifier son existence, ce comportement tend à la discréditer et à la rendre dangereuse aux yeux du monde entier. On citera un avis éclairé, celui de Gabriel Robin, qui fut ambassadeur de France, représentant auprès de l'OTAN, de 1987 à 1999, déclarant « l'OTAN pollue la paysage international dans toutes les dimensions. Elle complique la construction de l'Europe. Elle complique les rapports avec la Russie. Elle complique même le fonctionnement du système international ». Un tel constat tend à militer en faveur de la dissolution de cette organisation, ce qui est un souhait vivement exprimé par l'opinion internationale. Il reste que selon la Charte de l'Atlantique nord, une dissolution doit faire l'objet d'un accord unanime des membres, à savoir aujourd'hui des vingt-huit. Force est de constater qu'aucun des membres ne le souhaite. Sans doute des divergences existent en son sein, tendant à des phénomènes de dispersion, mais aussi de rassemblement, dans une perspective qu'évoque Héraclite qui pourrait faire également songer à Empédocle, le penseur qui ne cesse d'opposer et de relier les deux faces d'une même réalité, l'une dissocie, défait, disperse, sépare, délie, mais dans le même temps l'autre agrège, unit, rapproche, relie. Malgré les contradictions une certaine unité se dégage et la dissolution vue de l'intérieur de l'Organisation n'est pas à l'ordre du jour. Alors l'OTAN peut-elle, contre vents et marées, poursuivre son chemin et s'approprier à fêter son centième anniversaire ? L'opinion mondiale a

un rôle à jouer pour s'opposer à cette perspective et voir les choses évoluer dans une autre optique. Il s'agit de dépasser de vaines incantations et formuler des propositions concrètes ? IL s'agit tout d'abord de s'attaquer aux prérogatives dont l'OTAN Prétend s'arroger en préconisant comme le propose Jean Ziegler, vice-président du comité des droits de l'homme des Nations-Unies de restaurer les Nations-Unies face à l'OTAN..I Ainsi aussi la pression peut s'exercer sur les pays membres pour les inciter à se dégager de l'Alliance, au regard de la politique impulsée par les États-Unis, afin de prendre en main leur propre destin. C'est ce que préconise , entre autres, pour la France, Régis Debray , écrivain et philosophe dans un dialogue ouvert avec Hubert Védrines, ancien ministre des affaires étrangères et actuellement conseiller de l'Élysée. Un tel acte serait peut-être isolé comme l'était à l'époque celui décidé par le général De Gaulle, mais il peut faire tâche d'huile, et en tout état de cause il serait apprécié par de nombreux pays dans le monde Alors n'est-ce pas une démarche à préconiser ? Des pistes sont à défricher,c'est important et urgent..

LA MARCHÉ DE L'ÉLEPHANT

par Patrice JORLAND,
géographe

Il y a quelque chose d'étonnant à ce que tant de médias et d'analystes occidentaux parlent de l'Inde comme d'une « puissance émergente ». Le substantif semble en effet aller de soi, s'agissant d'un État dont la population dépasse 1.277.803.000 habitants sur 3.287.263 km², contre 507,4 millions d'habitants et 4.493.712 km² pour l'Union européenne à 28. Quand bien même le sixième de l'humanité resterait replié sur son territoire et ne chercherait pas à agir au-delà de ses frontières, il affecterait en creux l'ensemble des relations internationales. Plutôt que le substantif, c'est en fait le qualificatif qui intrigue.

Comme on le sait, ce qui a d'abord émergé, au début des années 1980, et plus précisément en 1981 sous la plume d'Antoine Van Agtmael, économiste de la Société financière internationale relevant de la Banque mondiale, ce furent des « pays en développement offrant des opportunités pour les investisseurs », soit les « quatre dragons asiatiques » et quelques pays d'Amérique latine. De l'Inde, il n'était alors pas question. Il faudra attendre 2001, et l'invention de l'acronyme **BRIC** par Jim O'Neill, qui travaillait depuis quelques années à la Goldman Sachs, pour qu'elle émerge à son tour. A cela trois raisons, la première étant qu'une population aussi nombreuse, et dense (368 hab. par km²), quand bien même son niveau de vie moyen est faible, constitue potentiellement un marché important de marchandises, de financements, de services et de conseils en tous genres. Aussi les entreprises étrangères et les États sur lesquels celles-ci s'adosent doivent-ils s'efforcer de briser les entraves et de permettre aux flux de se déverser. C'est ce que l'on nomme mondialisation. Or, et c'est la deuxième raison, cela commença à devenir véritablement possible avec l'Inde à partir de 1991, lorsque l'éclatement de l'Union soviétique, partenaire principal, et la hausse des prix des hydrocarbures induite par la guerre du Golfe déséquilibrèrent la balance des paiements, obligeant le gouvernement à faire appel au FMI contre une libéralisation progressive de l'économie, conduite par le premier ministre Narasimha Rao (1991-1996) et son ministre des finances, Manmohan Singh. Cela commença par la remise en cause du *License Raj*, autre façon de parler de déréglementation. Troisième donnée, cette nouvelle orientation expliquerait l'émergence de couches moyennes modernes, modernisées ou modernisables, sur la base d'une croissance économique de 7% durant l'essentiel des années 1990, puis, après un bref ralentissement, de l'ordre de 10% durant la décennie suivante. En 2007, le McKinsey Global Institute pouvait titrer : « Les prochains grands dépensiers, la classe moyenne indienne ». Les auteurs distinguaient plusieurs catégories, celle des « déshérités » (*deprived*) ne disposant que d'un dollar par jour et par personne, puis celle des « prétendants » ou « aspirants » (*aspirers*), boutiquiers, petits paysans, salariés semi qualifiés, disposant de revenus deux ou trois fois supérieurs aux premiers. Avec les *seekers*, ceux qui « sont à la quête » de biens et de services, et les *strivers*, qui « luttent pour » les acquérir, on entre dans la zone de consommation de biens durables. Réunis ils étaient alors 50 millions, mais devraient être dix fois plus nombreux en 2025. Enfin, les « Indiens mondialisés » (*Global Indians*) ne seraient que dix millions à cette même date, mais représenteraient 20% de la consommation totale des ménages ⁽³⁾.

3 Diana Farrell & Eric Beinhocker : « *Next big spenders: India's middle class* » in « *Newsweek International* » 19.5.2007.

Un raz de marée électoral :

Il va de soi que la politique extérieure d'un pays ne peut être déconnectée de sa situation intérieure, de ses capacités matérielles et de ses ressources humaines, de ses rapports sociaux et de ses forces politiques, de ses institutions et des idéologies qui s'y déploient. Aborder la politique extérieure de l'Inde à partir de ses consommateurs, c'est rappeler le biais de l'approche dominante aujourd'hui dans les médias occidentaux, c'est également esquisser l'analyse du récent séisme électoral qui a vu le *Bharatiya Janata Party* gagner 282 des 543 sièges à fournir, la coalition qu'il conduisait, l'Alliance démocratique nationale, en remporter au total 336, tandis que l'Alliance progressiste unie, formée autour du *parti du Congrès* aux affaires depuis 2004, n'en obtenait que 58, dont 44 pour ce dernier. Pour la première fois depuis les élections générales de 1984 convoquées à la suite de l'assassinat d'Indira Gandhi, qui avaient vu le triomphe du Congrès avec 404 sièges, un parti obtenait à lui seul la majorité des sièges. Le BJP pourrait décider à son gré de la conduite du pays, ce qu'il évitera sans doute de faire, parce qu'il y a une constitution, une deuxième assemblée, des États fédérés avec leurs gouvernements propres et parce que le pays est pour le moins complexe. On connaît la parabole jaïniste des « aveugles et de l'éléphant » selon laquelle six aveugles cherchèrent à savoir à quoi ressemblait ce pachyderme et, en fonction de ce que chacun d'entre eux était parvenu à palper, en firent comme un mur, une lance, un serpent, un arbre, un éventail ou une corde. On insistera cependant sur le fait qu'avec 66,38% des inscrits, la participation fut élevée et qu'à l'exception de quelques États (Tamil Nadu, Telangana, Bengale), la victoire du BJP et de sa coalition recouvre quasiment toute la carte électorale. Or, cette formation est le bras politique du *Rashtriya Swayamsevak Sangh*, l'Association nationale des volontaires (RSS), matrice de l'*hindutva* (traduisible par « hindouïté ») politique selon laquelle l'Inde est le berceau de religions, l'hindouisme en tout premier lieu, qui ont été à certains moments recouvertes et dominées par d'autres, le christianisme et, plus encore, l'islam, auxquelles l'Inde indépendante accorde des privilèges indus⁽⁴⁾. Qui plus est, le BJP a été conduit à la victoire par le premier ministre de l'État du Gujarat, Narendra Modi, que d'aucuns rendent responsable par son laisser-faire, quand ils ne voient pas en lui l'instigateur des pogroms et affrontements de 2002 qui firent près de 2.000 victimes, parmi lesquelles une nette majorité de musulmans. En bref, l'extrémisme aurait triomphé, à dimension religieuse ou culturelle à l'intérieur, à orientation nationaliste à l'extérieur.

On nuancera cette appréciation. D'une part, le mode de scrutin est de filiation britannique, uninominal de circonscription à un tour, ce qui amplifie considérablement les déplacements de voix, *a fortiori* quand les formations en lice sont nombreuses. Avec 31% du total des suffrages exprimés pour ses candidats, pourcentage auquel il convient d'ajouter environ 6% pour ses alliés, le BJP ne dispose pas d'une majorité absolue au sein de l'électorat. La personnalité de Narendra Modi a d'autre part joué, en contraste avec celle de Rahul Gandhi, l'héritier de la famille Nehru-Gandhi, considéré comme indécis et pâlot. Surtout, et c'est ici que l'on revient au point de départ, la consultation s'est déroulée sur fond de ralentissement économique, le taux de croissance étant tombé de moitié à 4,7% de l'an, de dépréciation de la monnaie, d'inflation importée et de scandales récurrents. Alors que le bilan du premier ministre sortant, Manmohan Singh, apparaissait contrasté, Narendra Modi était présenté, de façon excessive, comme un gestionnaire tout à la fois aguerri, clairvoyant et audacieux, puisqu'il dirigeait le Gujarat depuis 2002 et en avait prétendument fait une dynamo économique. Selon le politologue Christian Jaffrelot, il a recueilli le soutien des couches moyennes, dont des pans importants sont par ailleurs sensibles à l'*hindutva*, et de catégories urbaines plus modestes, qui se rapprocheraient des *aspirers* de la nomenclature McKinsey. Modi s'étant fait le chantre d'une Inde ambitieuse et qui réussit, il lui faudra satisfaire ses électeurs.

4 C'est parce qu'il le soupçonnait de complaisances à l'égard des musulmans que Nathuram Sodse avait assassiné Gandhi le 30 janvier 1948.

Le schéma westphalien :

La perspective d'une victoire de Narendra Modi a contraint les puissances occidentales à un exercice d'équilibrisme, tant il est vrai que le Royaume-Uni, ancien tuteur colonial, et l'Union européenne lui battaient froid et qu'il s'était vu refuser un visa pour les États-Unis, en vertu de la loi de 1965 sur la nationalité et l'immigration. Ces attitudes découlaient des soupçons entourant les émeutes de 2002, lesquels se sont évanouis comme par enchantement. Mieux, le nouveau premier ministre étant réputé moderniste, de larges perspectives semblent s'offrir aujourd'hui, que l'on peut décomposer en trois plans, par bien des aspects indissociables.

Le premier est clairement économique : l'Inde est un débouché alléchant, quand bien même difficile à pénétrer, mais aussi une puissance de premier plan dans une série de domaines, les textiles, les services informatiques et la pharmacie en particulier, disposant d'une longue tradition marchande et financière, d'une base industrielle édifiée pendant les décennies d'économie régulée par l'État, de groupes établis depuis longtemps (Tata, Aditya Birla) ou plus récemment (Reliance Industries) dont la transnationalisation est soit d'origine (Mittal) soit le fruit de la libéralisation du dernier quart de siècle. Ainsi, le groupe Tata -cent entreprises actives dans sept branches ou secteurs allant des matières premières aux NTIC- dont on a pu faire l'emblème d'un grand capital national, réalise 58% de son chiffre d'affaires à l'étranger, où il est présent sur tous les continents, ce qui ne signifie pas qu'il est désormais hors sol. Il a ainsi lancé en 2008 la voiture à un *lakh*, soit 100.000 roupies ou 2.000 dollars de l'époque, appelée *Tata Nano* et destinée aux « couches moyennes émergentes ». L'Inde est au dixième rang mondial par son PIB, au troisième par son PIB à la parité de pouvoir d'achat, mais seulement au 127ème par tête d'habitant à la PPA. Bien que le taux de natalité ait baissé au cours des décennies récentes, la pyramide des âges fait que la moitié de la population a moins de 25 ans et 65% moins de 35 ans. Selon les analystes, le BJP a été porté par le vote des tranches les plus jeunes de l'électorat, Narendra Modi ayant fait des besoins en matière d'emplois, de formation, de logements, d'énergie, d'infrastructures son principal thème de campagne. Et, comme il entend ouvrir le pays aux investissements étrangers, favoriser les ententes et partenariats privés, la conjonction des facteurs est pour le moins attrayante pour les investisseurs.

Le deuxième plan découle directement du premier. A mondialisation des flux de marchandises, de services, de personnes et d'idées, mondialisation des réponses à donner aux problèmes, tensions et contradictions qui lui sont associés. Peut-on par exemple engager une action résolue contre le réchauffement climatique ou s'accorder sur le commerce et la propriété intellectuelle –par exemple les brevets pharmaceutiques et les échanges de produits agricoles-, sans obtenir l'accord de l'Inde ? L'échec du cycle de Doha apporte la réponse. C'est là l'une des grandes questions de notre temps, le remodelage des relations internationales, la réforme des organisations internationales, l'adoption de nouvelles règles ou plus simplement le respect de celles établies durant la décennie soixante-dix, lorsque la constitution d'un nouvel ordre économique international était à l'ordre du jour. Ce mouvement, auquel l'Inde participait, a échoué, en même temps que s'effondrait l'un des deux camps de la guerre froide. Des questions similaires se posent aujourd'hui, dans un contexte différent à bien des titres et marqué de surcroît par une crise économique sans pareille depuis les années trente du siècle passé. Le précédent gouvernement indien s'y était confronté et celui qu'a formé Narendra Modi n'y échappera pas. C'est sur un mode volontariste que ces questions ont été abordées pendant la longue campagne électorale et la thèse selon laquelle la nouvelle majorité entend, elle aussi, faire entendre la voix de l'Inde, tenir son rang et défendre ses intérêts nationaux ne doit pas être écartée.

Le troisième plan est de nature géopolitique et géostratégique. En vérité, l'Inde est reconnue puissance émergente depuis les années cinquante, quand elle participa activement à la conférence de Bandung, puis au lancement du mouvement des non-alignés. Ce qui la limitait alors aux yeux des analystes occidentaux, c'était d'une part la modestie de ses capacités

économiques et militaires –elle illustre tragiquement le couple surpopulation/famine des thèses malthusiennes, cependant que le conflit qui l'opposa à la Chine, du 20 octobre au 20 novembre 1962, à propos de leur frontière commune, se traduisit par une défaite cinglante – et, d'autre part, le fait qu'en prônant l'égalité entre États et son respect, la souveraineté nationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays, trois des principes de la coexistence pacifique, mais également le non-alignement sur l'un ou l'autre des deux blocs, elle semblait rester en retrait ou paraissait impuissante à peser sur le cours des événements alors que la guerre froide battait son plein ⁽⁵⁾. Elle déployait alors une « diplomatie morale », qui l'opposait aux positions et actions de la super puissance occidentale, à propos du Moyen-Orient ou de l'Indochine notamment, ce qui la rapprochait de l'Union soviétique, raison pour laquelle elle fut tenue en suspicion par les États-Unis durant les années 1970-1980.

La corrélation des forces a considérablement changé depuis et l'analyse la plus fréquemment énoncée est de nature westphalienne, que l'on peut ainsi résumer. Trois puissances ont émergé en Asie –le Japon, la Chine, l'Inde–, et des relations qu'elles entretiendront entre elles, des affiliations qu'elles établiront avec les autres pays du continent et les puissances allogènes, dépendront les équilibres mondiaux, puisque ces aires, déjà très densément peuplées, ont connu ou connaissent un dynamisme économique historiquement sans égal. Il s'ensuit que le continent a besoin d'un régulateur extérieur à lui, à savoir les États-Unis. Ou, autre version, face à l'émergence de la Chine qui, à la différence de celles du Japon et de l'Inde, soulève des questions de nature systémique, au sens où ce pays sort de certaines des normes établies et dispose ou est susceptible de disposer de moyens financiers et militaires considérables, la stratégie américaine (et par extension, occidentale) devrait avoir pour objectif de s'appuyer sur les deux autres puissances afin de rééquilibrer celle de la Chine, de la border et, comme pour la régulation d'un cours d'eau, de la faire rentrer dans le lit des choses convenables. L'émergence de toute puissance révélant et faisant jouer des lignes de fracture réelles ou imaginaires, par exemple la rivalité pour l'océan Indien ou les revendications opposées sur les mers de Chine orientale et méridionale, les États-Unis ont du grain à moudre, quand bien même il leur faut faire preuve de prudence et de doigté. En bref, le Japon et l'Inde, qui s'affrontent à la Chine dans ces espaces maritimes, seraient les deux associés naturels des États-Unis dans leur pivotement vers l'Asie ⁽⁶⁾.

Une grande stratégie autocentrée :

Avant que de se lancer dans la prospective, quelques rappels paraissent nécessaires. Depuis son indépendance, l'Inde poursuit en effet une grande stratégie autocentrée et formée de plusieurs auréoles.

L'Inde est l'éponyme des deux premières auréoles. Par « sous-continent indien » on entend l'espace nettement délimité au nord par la chaîne de l'Himalaya, qui n'est cependant pas infranchissable, dans lequel s'inscrivent également le Pakistan, le Bhoutan, le Népal, le Bangladesh, le Sri Lanka et les Maldives, soit un ensemble d'1,7 milliard d'habitants sur 4,4 millions de km², ce qui équivaut à la superficie de l'Union européenne, avec une population plus de trois fois supérieure. Ces États partagent une longue histoire commune dont chacun est pétri et se sont constitués en *Association sud-asiatique pour la coopération régionale*, ou **SAARC** selon son sigle anglais, fondée le 2 août 1983 à l'initiative du Bangladesh. Son

5 L'Inde tient une place centrale dans l'ouvrage de Gunnar Myrdal, « *Le drame de l'Asie, une enquête sur la pauvreté des nations* », qui eut un grand retentissement. Sa traduction française parut en 1976 (éditions Le Seuil).

6 Pour la première version, l'ouvrage de l'ancien rédacteur en chef de *The Economist*, Bill Emmott : « *Rivals, how the power struggle between China, India and Japan will shape our next decade* » (2009). Pour la seconde, les ouvrages de Robert D. Kaplan : « *Monsoon : The Indian Ocean and the Future of American Power* » (2011) et « *Asia's Cauldron : The South China Sea and the End of a Stable Pacific* » (2014). Sous une forme ou une autre, ces versions se retrouvent dans les notes et rapports de la plupart des *think tanks* américains

secrétariat général est établi au Népal, elle a admis l'Afghanistan en avril 2007, ce qui se justifie historiquement, et plusieurs puissances y ont rang d'observatrices. Pourtant, des associations régionales existant aujourd'hui, c'est sans doute l'une des plus fragiles. Les raisons sont multiples, qui découlent principalement des conditions dans lesquelles se sont déroulées la partition de 1947 entre l'Inde et le Pakistan, puis l'accession à l'indépendance du Bangladesh en 1971. La stabilité intérieure des États membres étant incertaine, voire précaire, et leurs économies en développement étant concurrentes par certains traits, il est par ailleurs difficile à la SAARC d'entreprendre de grands projets fédérateurs. Enfin, l'Inde est objectivement si prépondérante dans la quasi-totalité des domaines qu'elle entretient la suspicion chez ses partenaires. Bien que ses gouvernements se soient donné comme objectif stratégique de faire prévaloir la concorde et l'avantage mutuel au sein de cet ensemble, force est de relever que les tensions, conflits et interventions militaires ont été nombreux, sans que la responsabilité en incombe nécessairement à l'Inde.

On le sait, les heurts les plus fréquents et les plus violents l'ont opposée au Pakistan – guerres de 1948, 1965, 1971, guerre de Kargil en 1991, récurrents accrochages et faces à faces armés-, le plus souvent à propos, sur la ligne de contrôle et/ou à l'intérieur du Cachemire, mais également par le truchement de groupes terroristes soutenus par Islamabad et à travers les services secrets, l'Inde accusant ceux du Pakistan d'agir au Cachemire, le Pakistan soupçonnant ceux de l'Inde d'entretenir le sécessionnisme baloutche. Cette rivalité englobe l'Afghanistan depuis la partition, autre legs de la colonisation britannique qui, en faisant accepter la ligne Durand par l'émir Abdur Rahman, le 12 novembre 1893, créait, dans le cadre du « grand jeu » avec la Russie, une zone tampon à la limite occidentale du Raj, mais divisait des populations, donnait naissance à un irrédentisme baloutche et plus encore pachtoune, avec la hantise, pour le Pakistan, de voir ce dernier s'allier à l'Inde. Si, aujourd'hui, un conflit classique de grande ampleur paraît exclu, c'est en partie parce que les deux voisins ont accédé à l'arme nucléaire, avec les risques d'accident et de montée aux extrêmes que celle-ci implique (7).

Sans qu'elles aient jamais atteint un tel niveau d'antagonisme, les relations entretenues par l'Inde avec ses autres voisins ne peuvent être considérées comme sereines, sauf peut-être avec le Bhoutan, qui cultive son « bonheur national brut ». C'est grâce à l'Inde que le Bangladesh a acquis son indépendance en 1971, mais des différends existent, tant à propos des difficultés nées de la partition du Bengale en 1947 (le Bangladesh est comme une enclave dans l'espace indien, mais ne laisse qu'un étroit passage à l'Inde–le « cou de poulet »- entre son Bengale oriental et le nord-est de son territoire), du tracé précis de la frontière terrestre en certains de ses segments ou de la délimitation des espaces maritimes que de l'usage des eaux du Gange (barrage indien sur l'affluent Hooghly) notamment. Au Sri Lanka, c'est la question des relations entre la majorité cinghalaise et la minorité tamoule, elle-même subdivisée en différentes communautés, de la longue guerre civile engagée par la formation sécessionniste des Tigres de libération de l'Îlam tamoul et des appuis ou complicités dont ces derniers pouvaient disposer dans l'État indien du Tamil Nadu. Le

7 Tôt lancée dans la recherche nucléaire et le développement du nucléaire civil, l'Inde a acquis un haut niveau scientifique et technique en ce domaine. Elle n'aurait envisagé d'acquérir l'arme nucléaire qu'à la suite de la guerre de 1962 avec la Chine. L'essai « Bouddha souriant », qui eut lieu le 18 mai 1974, ne marquait pas une prise de décision définitive, mais il suffit à convaincre les autorités pakistanaises de l'époque –le gouvernement Ali Bhutto- de se doter de l'arme nucléaire. Plus d'une vingtaine d'essais à froid eurent lieu aussi secrètement que possible durant les années 1980, ce qui n'échappa aux dirigeants indiens. Il faudra cependant attendre le premier gouvernement à direction BJP, celui d'Atal Bihari Vajpayee, pour que les essais reprennent à partir du 11 mai 1998, auxquels répondirent, dès le 28 du même mois, des essais pakistanais. Les deux pays poursuivent parallèlement leurs programmes de missiles. Deux différences, tout cela est conduit du côté indien par les autorités civiles, alors que l'armée conserve la haute main du côté pakistanais. Ici s'applique en effet la remarque de Voltaire à propos de Frédéric II : « Alors que certains pays disposent d'une armée, l'armée prussienne dispose d'un Etat ». Autre différence, le poids de cette concurrence nucléaire est bien plus lourd pour le Pakistan, qui ne dispose pas des mêmes ressources économiques, scientifiques et techniques que l'Inde.

gouvernement de Delhi ne soutenait pas ce projet sécessionniste et avait même accepté d'envoyer une force de maintien de la paix, qui fut d'ailleurs conduite à combattre les Tigres, au long d'une intervention qui se prolongea près de trois ans (juillet 1987-mars 1990), sans succès notable. Bien plus brève, puisqu'elle se limite à la journée du 3 novembre 1988, fut l'*opération Cactus* par laquelle des forces indiennes brisèrent net une tentative de coup d'État conduite par des aventuriers aux Maldives. Enfin, l'influence politique et économique que l'Inde exerce sur lui n'est pas sans susciter des réticences, voire des résistances, au Népal où les débats sont traditionnellement vifs.

Or, et c'était une préoccupation justifiée des autorités indiennes dès l'origine, qui n'est pas sans expliquer leur attachement aux principes de la coexistence pacifique et du non-alignement, il convenait d'éviter que ces différences, divergences et contradictions ne fussent exploitées par des puissances extérieures, au moment-même où les empires coloniaux étaient enfin en train de rapatrier leurs caravelles. C'est pourtant ce qui s'est produit, les États-Unis ayant pris parti pour le Pakistan, qui avait fait rapidement allégeance. La corrélation est devenue plus complexe avec, d'une part, la guerre de 1962, et, d'autre part, le conflit sino-soviétique qui lui est lié dans une certaine mesure. Alors que la guerre indo-pakistanaise de 1965 prit fin sous l'impulsion de l'URSS, mais par concertation des deux super puissances –déclaration de Tachkent du 10 janvier 1966 qui était un accord de paix entre les deux belligérants-, celle de 1971 à propos de ce qui était alors le Pakistan oriental fut exemplaire des conflits de la guerre froide, l'Union soviétique apportant son soutien diplomatique et militaire à l'Inde, les États-Unis au Pakistan, avec chantage de leur part à l'arme nucléaire. De surcroît, cette guerre marqua le passage à une autre étape de l'affrontement systémique, en ce qu'il amorça la convergence sino-américaine, la Chine soutenant également le Pakistan, qui servit d'intermédiaire entre Pékin et Washington.

On associe rarement l'Inde à la mer, bien qu'elle soit historiquement un pays de navigateurs. Depuis l'indépendance, ses dirigeants se sont efforcés de tenir l'océan dont elle est l'éponyme hors des rivalités de la guerre froide et d'y établir sinon sa suprématie, du moins une forme de prééminence bienveillante. Cette volonté se heurtait au dispositif américain dont le Commandement du Pacifique (USPACOM) et la VIIe flotte, qui en est l'instrument principal, incluaient ledit océan dans leur domaine. Comme par ailleurs l'Inde recevait son approvisionnement en hydrocarbures du Moyen-Orient, il était de la plus haute importance que les conflits affectant cette région ne débordent pas sur l'espace maritime et n'y conduisent pas à l'établissement de bases militaires. Cela se révéla impossible avec la location aux États-Unis de l'atoll de Diego Garcia pour permettre la construction d'une base aéronavale de la plus haute importance stratégique⁽⁸⁾. Ce le fut encore moins avec la création du **CENTCOM** (United States Central Command qui couvre le Moyen-Orient), la guerre de 1991, les conflits ouverts en 2001 en Afghanistan et 2003 en Irak, l'installation d'importantes bases occidentales dans le Golfe et à Djibouti. En conséquence de quoi, la marine indienne a été considérablement développée, pour une part essentielle en coopération avec l'Union soviétique, puis la Russie, marine qui a joué un rôle notable lors des guerres avec le Pakistan et dans plusieurs opérations de secours, par exemple à la suite du séisme et tsunami de 2004 dans l'océan Indien. Alors qu'on théorise beaucoup sur l'équipement et les exercices en mer du premier porte-avions chinois, on paraît ignorer que l'Inde dispose de deux bâtiments de cette catégorie et qu'un troisième a été lancé, le *Vikrant*, de construction nationale, en remplacement du plus ancien des deux autres. L'Inde dispose par ailleurs d'une zone économique exclusive d'1,65 million de km², grâce notamment aux petits archipels Laquedives, au sud-ouest de la péninsule, Andaman et Nicobar au large du golfe du Bengale, désormais couvert par les bases militaires qui y ont été édifiées. Pourtant

8 Diégo Garcia n'est qu'un atoll de 28 km², mais idéalement situé à 2 .000 km au sud de la péninsule indienne et au croisement des voies maritimes reliant l'Asie orientale à l'Europe, tant par le canal de Suez que par le cap de Bonne-Espérance, ainsi bien sûr qu'au golfe Persique. Il appartenait au Royaume-Uni. Accordé en 1966, le bail a été renouvelé et court jusqu'en 2016. Les habitants de l'île furent expulsés et vivent dans un exil imposé.

et à suivre le schéma westphalien, la Chine viendrait remettre en cause cette prééminence en poursuivant une « stratégie du collier de perles » visant à encercler l'Inde par la mer. Or, non seulement l'expression n'est pas chinoise, qui est apparue pour la première fois en 2005 dans un rapport américain, mais elle repose sur une interprétation fallacieuse. Fortement dépendante elle aussi du Moyen-Orient pour ses hydrocarbures, la Chine est confrontée, comme tous les États de l'Asie du nord-est, au dilemme de Malacca, c'est-à-dire que ses bâtiments doivent emprunter le long détroit du même nom dont le passage pourrait être perturbé, voire bloqué, par la piraterie, des conflits locaux et/ou une autre puissance. Aussi a-t-elle conclu des accords avec une série de pays (Pakistan, Sri Lanka, Bangladesh, Birmanie) pour, d'une part, construire des ports d'escale, d'entrepôt et de réparation, et, d'autre part, c'est le cas pour la Birmanie, acheminer les hydrocarbures par des tubes jusqu'aux provinces du sud-ouest chinois fort éloignées des côtes. De la même manière, Pékin diversifie ses sources d'approvisionnement par des accords avec des républiques d'Asie centrale et la Russie, dont les livraisons se font par la voie terrestre.

La troisième auréole est constituée par le système de l'ONU au sein duquel l'Inde jouait un rôle en tant que telle, mais également comme animatrice du mouvement des non-alignés et membre de ce qui continue à être appelé le groupe des 77 (pays en développement), dont elle entendait faire prévaloir les thèses. Comme la plupart des « émergents », elle se plaint à juste titre de ne pas disposer d'une représentation équitable au sein du FMI ou de la Banque mondiale et de ce que les puissances établies persistent à imposer, au-delà même de ces deux instances, leur suprématie normative. Enfin, elle aspire à disposer d'un siège permanent au Conseil de sécurité, à l'instar de la Chine, qui se montre réticente, d'autant que cette candidature est associée à celle du Japon avec lequel un contentieux persiste.

Continuités et contradictions :

Cette grande stratégie n'a pas été abandonnée, mais sa mise en œuvre a été affectée par une série de facteurs dont certains ont été déjà évoqués : éclatement de l'URSS, émergence économique de la Chine, croissance de l'économie nationale et évolution de la société indienne, mais également conflits au Moyen-Orient et djihadisme, etc. Ainsi, sans abandonner leur soutien à la cause palestinienne, les autorités indiennes se sont rapprochées d'Israël, tant avec des objectifs « anti-terroristes » que pour entreprendre une coopération en matière d'armements. Plus généralement, la fin de la guerre froide étant supposée permettre l'établissement d'un nouvel ordre international, marqué par la double expansion du marché et de la démocratie, sous l'impulsion de la « puissance hors de pair », le réalisme dictait de l'admettre, afin de défendre au mieux ce qui pouvait être considéré comme l'intérêt national. Ce en quoi les autorités indiennes ne se démarquaient pas fondamentalement de l'orientation donnée par Deng Xiaoping à la politique extérieure de son pays. Cette vision tout à la fois optimiste et étroite des choses n'a pas prévalu longtemps, du fait des expéditions militaires dans le Grand Moyen-Orient et de leurs conséquences, de la crise économique née aux États-Unis et de son extension à la planète, des glissements objectifs de la corrélation des forces à l'échelle internationale et de l'incapacité à les traduire sur le plan des relations interétatiques.

Sans entrer dans le détail des prises de position et des initiatives, une triple évolution a marqué la politique extérieure de l'Inde au cours de la décennie écoulée, qui s'est déroulée sous gouvernement du Congrès. Il s'agit en premier lieu d'un rapprochement avec les États-Unis, initié sous l'administration de George Bush et dont la conclusion d'un accord bilatéral pour le nucléaire civil a été emblématique, même si son application s'est heurtée ensuite à une série d'obstacles dirimants. On citera également la coopération dans la « lutte antiterroriste » et, sur le plan économique, une acceptation plus grande des thèses libérales. Avec l'échec des opérations dans le Grand Moyen-Orient et l'éclatement de la crise, mais en relation aussi avec sa croissance interne, l'Inde s'est montrée dialectiquement active au sein du groupe des **BRICS** (Brésil, Russie, Inde, Chine+ Afrique du Sud), s'est

rapprochée des pays de l'Organisation de coopération de Shanghai (Chine, Russie, quatre des cinq républiques d'Asie centrale) qui, comme son intitulé l'indique, a été lancée en Chine et par la Chine, ainsi que des dix États membres de l'Association des nations de l'Asie du sud-est (ASEAN). Enfin, on a assisté à une militarisation de la politique extérieure de l'Inde, qui ne s'est pas traduite, à la différence des décennies précédentes, par des conflits armés, mais par l'augmentation sensible du budget militaire, l'acquisition de générations nouvelles d'armements et l'importance acquise par le discours sécuritaire dans les préoccupations et débats politiques. Dans une certaine mesure, et en conformité partielle avec la thèse westphalienne de la rivalité inévitable entre puissances, cela est lié aux relations sino-indiennes. Au souvenir de la défaite de 1962, aux différends portant sur le tracé des frontières au nord-est de l'Inde et au Ladakh, qui est l'un des districts du Jammu-Cachemire, au fait que les deux pays disposent de l'arme nucléaire, mais avec des statuts internationaux différents, il convient d'ajouter l'alliance sino-pakistanaise qui fait jouer toutes ces contradictions et constitue un paramètre sécuritaire que les stratégestes indiens ne peuvent ignorer⁽⁹⁾. Le facteur chinois n'explique pas tout. L'Inde ne dispose plus du « grand arrière soviétique » -ce qui n'interdit pas d'excellentes relations russo-indiennes, en matière d'industrie de défense ou de nucléaire civil notamment- et, en dépit du péan entonné durant le premier mandat de Bill Clinton, le nouvel ordre international ne s'est pas constitué et l'instabilité prévaut dans un certains nombres de zones dont certaines concernent directement l'Inde. Aussi est-ce également pour affirmer la souveraineté nationale de leur pays que les dirigeants indiens se sont engagés dans un important processus de modernisation et de consolidation de leurs capacités militaires. On illustrera les biais introduits par les analystes occidentaux avec l'exemple des relations sino-birmanes, dont le développement est souvent présenté comme dirigé contre l'Inde, alors que l'essentiel de ces relations est de nature économique, que d'autres pays (Singapour, Malaisie, Thaïlande), tout comme l'Inde d'ailleurs, faisaient de même, avant que les gouvernements occidentaux ne leur emboîtent le pas. Les véritables questions portent sur la nature du régime birman, sur la situation intérieure du pays et son évolution, que la Chine n'influence pas, ainsi que sur la qualité des investissements étrangers.

Depuis le second mandat de Bill Clinton, les États-Unis poursuivent à l'égard de la Chine une stratégie de *congélation* qui cherche à articuler l'endiguement (*containment*) et la cooptation (*engagement*), stratégie poursuivie par l'administration Obama sous le vocable de pivotement vers l'Asie. Sans chercher à préciser en quoi celui-ci consiste ni s'il peut être réellement accompli, on retiendra qu'il entend s'appuyer sur un certain nombre de pays, en traçant notamment un quadrilatère « démocratique » regroupant les États-Unis, l'Australie, l'Inde et le Japon, objectif poursuivi également, et avec enthousiasme, par Tokyo. Cela avait été l'un des objectifs d'Abe Shinzô, lors de son bref gouvernement d'octobre 2006 à septembre 2007, et il a été repris avec plus d'entrain encore depuis son retour aux affaires en décembre 2012. L'activisme dont il fait montre est de nature indiscutablement anti-chinoise et acquiert une dimension militaire, quand bien même il se conjugue surtout sur le mode économique : exercices conjoints, ventes de matériels militaires en particulier⁽¹⁰⁾. Bien

9 Dans le nord-est, le différend porte sur la province de l'Arunachal Pradesh qui, pour la Chine, correspond au Tibet méridional. La ligne McMahon, qui sert de démarcation, a été portée en annexe du traité de Simla de 1914, conclu par le Royaume-Uni avec le Tibet, à une époque où la Chine était déchirée par ses conflits internes, et qui n'a jamais été reconnu par quelque autorité chinoise que ce soit. L'Aksai Chin est une zone désertique, au nord du Ladakh, dont l'altitude dépasse les 4.000 mètres, mais qui pouvait être brièvement utilisée par des caravanes de yaks. Les Britanniques y ont tracé plusieurs lignes de démarcation dont une seule a été acceptée par la Chine et c'est en se basant sur elle que ce territoire a été annexé au terme du conflit de 1962. Selon certains, il suffirait que les deux voisins s'entendent pour reconnaître les faits établis, ce qui n'est pas si facile en soi et qui se complique, depuis sa fuite en 1959, par la présence du 14^{ème} dalaï-lama en Inde et de la tentation de jouer la « carte tibétaine » que l'on perçoit dans certains milieux indiens.

10 Pour Abe Shinzô, qui est un négationniste, courtiser l'Inde a également une dimension idéologique qui consiste à remettre en cause le verdict du Tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient, ou procès de Tôkyô, en se

qu'elles ne soient pas d'une nature militaire importante, les relations que l'Inde développe avec l'ASEAN indisposent Pékin, dès lors qu'elles concernent la mer de Chine méridionale, ce qui est le cas des accords conclus avec le Vietnam pour la prospection des hydrocarbures sur le plateau continental de ce pays, remettant en cause la thèse selon laquelle cet espace maritime appartient à la Chine depuis des temps immémoriaux.

Pourtant, et comme nous l'avons indiqué avec les BRICS, l'Inde n'a pas basculé d'un côté. Mieux, elle entend faire prévaloir l'égalité entre les nations et renforcer le système de l'ONU, cultive ses relations avec les pays du sud, l'Afrique notamment, dont elle cherche à défendre la cause, poursuit des relations importantes avec la Russie ou l'Iran, entretient des échanges avec la Chine bien plus conséquents que ceux existant avec le Japon, souhaite être admise au sein de l'Organisation de coopération de Shanghai et ses intérêts en Afghanistan convergent avec ceux de la Chine et de la Russie⁽¹¹⁾. On pourrait poursuivre. Ce qui nous paraît important de souligner est que la parallaxe européenne conduit à des erreurs de jugement, dans la mesure où, bornée par le paradigme de l'OTAN, elle ne parvient pas à comprendre la multipolarité ou, plus exactement, que le « moment unipolaire » a été de courte durée, qu'une série d'États ou de groupes d'États disposent et entendent disposer d'une autonomie de décision, qu'en dépit de la prépondérance militaire des États-Unis, ils sont en mesure de prendre des initiatives qui leur sont propres, sans que pour autant la mondialisation soit remise en cause et sans qu'un contre-système n'émerge. En quoi la guerre froide est bien terminée.

La question pendante est justement de savoir si le gouvernement Modi fera basculer l'Inde d'un côté. Depuis son arrivée aux affaires, le premier ministre a multiplié les déplacements à l'étranger et a reçu des hôtes éminents. A chaque occasion, il a tenu un discours volontariste et a souligné que sa priorité irait à la relance de la croissance et à la transformation du système productif indien, par une libéralisation plus poussée, par l'investissement privé certes, mais aussi en industrialisant davantage un pays dont le PIB provient à 14% de l'agriculture, à 59% du secteur des services et à 27% seulement de l'industrie, en s'inspirant d'ailleurs de l'expérience chinoise qu'il est allé observer à trois reprises alors qu'il dirigeait le Gujarat. Il n'est pas exclu que Delhi s'intéresse aux grands projets dessinés par Pékin de « nouvelles routes de la soie » terrestre et maritime, ainsi qu'au corridor Bangladesh-Inde-Myanmar-Chine (**BIMC**) qui relierait Kunming au nord-est enclavé de l'Inde en passant par Mandalay et Dacca. Outre les interrogations que l'on peut avoir au sujet de projets aussi grandioses, encore convient-il qu'ils ne soient pas définis exclusivement par la Chine, qui dispose en l'occurrence de ressources financières sans égales. Il semble qu'une attention soutenue doive être accordée à l'« étranger proche », orientation qu'ont illustrée l'invitation lancée à tous les États-membres de la SAARC à assister, au plus haut niveau, à la prise de fonctions du nouveau gouvernement et la décision de réserver les premiers déplacements à l'étranger au Bhoutan et au Népal. Le point principal reste celui des relations avec le Pakistan et il n'est pas exclu que la Chine, dont les préoccupations sécuritaires à propos de ses provinces les plus occidentales se sont aiguisées, joue ici un rôle plus positif que dans le passé. Cela étant, les incertitudes demeurent, tant à propos de la politique intérieure qu'au sujet de l'action internationale de l'Inde. L'entourage du nouveau premier ministre comprend un certain nombre de nationalistes et de boutefeux, par exemple au sujet du différend frontalier avec la Chine. D'autre part, l'Inde demeure le pays des excès, misère noire et fortunes fabuleuses, pratiques primitives et centres d'excellence, formes extrêmes d'exploitation et raffinement

servant, quitte à la travestir, de l'opinion dissidente du juge indien Radhabinod Pal fort apprécié dans son pays natal.

11 On fait souvent référence aux sommets Chine-Afrique, mais on omet l'existence du Forum Inde-Afrique dont le premier sommet s'est réuni en avril 2008 et le deuxième en 2011. Le troisième devrait se tenir en décembre 2014 en Inde. Ces relations sont d'ailleurs anciennes, qui remontent aux débuts du mouvement des non-alignés et s'appuie notamment sur une diaspora établie en Afrique du sud, au Kenya et en Ouganda, sans oublier Maurice dont la population est majoritairement d'origine indienne. Les investissements directs se sont accrus, qui n'entrent pas automatiquement en concurrence avec ceux des firmes chinoises.

artistique, avec cette particularité que la vie politique est intense, forte la mobilisation populaire et active la société civile. Nul ne peut prévoir les effets des réformes annoncées, à supposer qu'elles soient engagées. Enfin, la mise en œuvre des orientations de l'*hindutva* et l'application du programme du RSS auraient des conséquences catastrophiques. Lors de sa campagne électorale, Narendra Modi a souvent déclaré que l'Inde n'avait pas besoin de davantage de temples, mais de plus de toilettes. L'analyse était pertinente et le reste.

La lutte pour la paix aujourd'hui ⁽¹²⁾

Daniel Durand

chercheur à l'IDRP (Institut de documentation et de recherche sur la paix)

Réflexions sur quelques conflits actuels..

De l'Ukraine à la Centrafrique, les conflits en cours en cet automne 2014 sont tous très différents par leur localisation géographique, les acteurs impliqués. Pour autant, ils inspirent **quelques réflexions générales**.

En dehors de l'affrontement israélo-palestinien à Gaza généralement classé à part, les autres conflits sont souvent rangés dans la catégorie "*guerre civile*" : guerre civile ukrainienne, guerre civile syrienne, guerre civile libyenne, etc..

Mais quand on constate l'implication des USA, de la Russie, de la France, voire de l'OTAN dans ces crises, **l'appellation "*guerre civile*" montre son insuffisance**.

Quelles caractéristiques communes à ces crises peut-on dégager ?

1/ **Les conflits actuels impliquent une différenciation de moins en moins nette entre combattants** (soldats ou milices) et **population civile**. Les combattants agissent souvent parmi la population en s'en servant de fait comme d'un bouclier, les attaques des adversaires distinguent de moins en moins civils et combattants et deviennent le plus souvent des crimes de guerre.

a/ Les conséquences sont **dramatiques sur les populations** : nombre de morts, de déplacements de population et de réfugiés.

Libye : Selon le CNT (Conseil National de Transition, organe de la rébellion libyenne), cette guerre aura fait 30 000 morts (17 février-26 octobre 2011) et plus de 50 000 blessés.

Syrie : 150 344 morts, dont 51 212 civils, parmi lesquels 7 985 enfants en trois ans (de mars 2011 à avril 2014) selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme, plus d'un demi-million de blessés, selon le CICR, ainsi que 2,5 millions de réfugiés et 9 millions de personnes déplacées à l'intérieur, Gaza : 2 143 morts ont été décomptés dont près de 1500 civils, 11 000 blessés, 475 000 déplacés en 50 jours de combat en juillet-août 2014, selon l'ONU.

Ukraine : près de 2 600 morts depuis avril 2014.

Mali (2012 - 2013) : 1 000 morts

Côte d'Ivoire (2000 - 2007) : 3 000 morts

Darfour : En 2008, l'ONU a estimé que quelque 300 000 personnes sont mortes lors des combats, mais aussi en raison des attaques contre des villages et des politiques de terre brûlée. Les déplacements forcés ont touché 2,7 millions d'habitants du Darfour.

b/ **Les destructions sont souvent considérables avec des coûts faramineux**.

En Syrie, 40 % des hôpitaux ont été détruits, le PIB a chuté de 45 % et la monnaie a perdu 80 % de sa valeur ; la production pétrolière s'est effondrée de 96 % depuis le début du conflit, les destructions se montent à 31 milliards de dollars

À Gaza, 17 200 maisons ont détruites. La guerre a causé plus de 5 milliards d'euros de dégâts.

Au Mali, les besoins pour la reconstruction ont recueilli des promesses d'aide d'un montant de 3,2 milliards d'euros par les pays participants à une Conférence des donateurs en 2013.

La Libye, sans avoir été dévastée, a naturellement souffert du récent conflit. Les destructions ont touché les bâtiments, les infrastructures de transport et de communication. Le PIB réel a chuté de 62% en 2011 avant de bondir de 105% en 2012, puis de reculer légèrement en 2013 (-5,1%). La

12 Cet article rassemble trois articles parus les 15 – 22 et 29 septembre 2014 sur le blog de l'auteur :

<http://culturedepaix.blogspot.fr>

Libye dispose cependant des moyens de sa reconstruction. C'est sa chance. En considérant la richesse annuelle par habitant qui s'élevait à 14000 dollars par tête, ce pays était l'un des plus riches d'Afrique !

2/ Ces conflits deviennent, comme au temps de la Guerre froide, des conflits "par procuration" que se livrent les grandes puissances : un "*camp occidental*" qui se reconstitue contre une "*menace russe*" et une "*menace iranienne*", avec en arrière-plan non-avoué la "*menace chinoise*". Ces affrontements conduisent au refus persistant d'associer tous les acteurs régionaux (Russie, Iran) à la solution des crises et risquent d'exacerber les enjeux et rivalités de puissance.

La Libye a constitué un révélateur des nouvelles situations de conflit en 2008 : des révoltes populaires, importantes sans être majoritaires (significatives cependant des évolutions d'opinion, des aspirations démocratiques) éclatent avec des répressions violentes d'un pouvoir aux abois. La télévision du Qatar, Al Jazeera, lance une rumeur, reprise en boucle par les médias du monde entier selon laquelle Kadhafi aurait décidé de réprimer des manifestations pacifiques en les bombardant (10 000 morts auraient eu lieu, dont 3 000 à Tripoli), et qu'il aurait eu recours, pour ce faire, à des mercenaires. Le soutien aux révoltés devient ainsi centrale : les gouvernements "*occidentaux*" reprennent ces informations, une **résolution est adoptée au Conseil de sécurité** grâce aux abstentions russe et chinoise. Mais très vite, les opérations menées par le Royaume-Uni et la France avec l'appui des USA ont révélé **un autre objectif que celui de la résolution** (la protection des populations civiles). L'objectif prioritaire est devenu le renversement du colonel Kadhafi (dès le 25 février 2011, Nicolas Sarkozy déclarait : "*Kadhafi doit partir.*"), une guerre civile se développe avec l'armement du camp des insurgés par les puissances de l'OTAN.

Un **scénario très proche se déroule en Syrie** : un mouvement de contestation du gouvernement syrien débute par des manifestations anti-régime et pro-régime en mars 2011. Le mouvement se transforme rapidement en conflit opposant deux camps armés au milieu des populations civiles à la suite des répressions sanglantes des services de sécurité syriens. Les gouvernements occidentaux prennent le parti des opposants, appellent à leur livrer des armes, et à des frappes contre le pouvoir. En juillet 2012, François Hollande déclare comme N. Sarkozy l'avait fait pour Kadhafi : "*Bachar Al-Assad doit partir. Un gouvernement de transition doit être constitué. C'est l'intérêt de tous.*". En **Ukraine**, le scénario présente également des similitudes : en novembre 2013, la décision du gouvernement ukrainien de ne pas signer un accord d'association avec l'Union européenne provoque des manifestations de grande ampleur à Kiev. **Les opposants sont soutenus** par les dirigeants de l'Union européenne dont la France et l'Allemagne alors que la Russie soutient le gouvernement élu pro-russe de Viktor Ianoukovytch. Tirant sans doute la leçon de la crise syrienne, la Russie adopte une attitude offensive et, après la chute du gouvernement Ianoukovytch et son remplacement par un pouvoir pro-Union européenne, soutient des mouvements séparatistes pro-russes en Crimée et dans le bassin du Donbass.

On peut tirer une constatation de ces trois exemples : à partir de la volonté affichée de défendre les populations civiles au nom de la notion de "*responsabilité de protéger*" ou de défendre les droits démocratiques de la population, on assiste à **un glissement et une intervention de puissances visant à renverser un pouvoir en place**, certes souvent autocratique, mais au détriment des notions de souveraineté nationale ou à **conserver ou gagner des positions stratégiques régionales**.

3/ Une instabilité permanente ou de longue durée s'instaure dans toutes les régions de conflits. Le chaos favorise l'apparition et le développement de **nouvelles forces** d'inspiration religieuse extrémiste (**mouvements islamistes radicaux**) qui ont partie liée avec des **réseaux terroristes**, le développement de **mafias diverses** liées aux trafics d'armes, de drogues, de matières précieuses (diamants).

La version la plus caricaturale de l'instabilité prolongée a été bien sûr provoquée par l'intervention étasunienne en **2003 en Irak**. Illégitime, montée sur des arguments truqués, elle a plongé le pays dans un chaos persistant, exacerbé les rivalités entre communautés religieuses ou ethniques, sunnites contre chiites musulmans, kurdes.

De même, la Libye s'est enlisée depuis 2011 dans la violence; le pays est aujourd'hui coupé en cinq zones contrôlées par des milices constituées d'éléments tribaux, tandis que les autorités centrales tentent encore de rédiger une constitution nationale et d'imposer une seule autorité militaire.

Une conséquence de l'intervention militaire en Libye en a été que des hommes, des armes ont franchi les frontières du sud **vers le Mali** et ont grossi la rébellion contre le gouvernement central de Bamako, pris le pouvoir dans plusieurs villes, réprimé les populations, détruits des monuments ancestraux. La situation a nécessité **une autre intervention militaire**, celle de la France seule, intervention approuvée certes a posteriori par le Conseil de sécurité et élargie ensuite à des états africains. Un an après, la situation est loin d'être stabilisée.

Au delà de ces premières constatations rapides, quelles autres conclusions de fond sur les politiques menées peut-on tirer ? Quelles sont les lignes de force, les raisons qui peuvent expliquer cette évolution des conflits dans cette dernière décennie ? **Pourquoi choisir de développer une véritable politique de "containment"** contre la Russie très proche de celle menée dans les années 50, en pleine Guerre froide, contre les Soviétiques ? Quelles leçons en tirer sur les alternatives possibles ?

"L'impuissance de la puissance" ..

Les conflits de la dernière décennie suivent un **schéma commun** qui pourrait être grossièrement ainsi décrit : **crise politique** avec conséquences dramatiques sur la population, **intervention militaire** de la communauté internationale sous la poussée de quelques grandes puissances, **chaos politique** et solutions politiques transitoires, longue **période de reconstruction** de la paix, **instabilité persistante** et développement de forces opposées se radicalisant rapidement, voire se liant aux réseaux terroristes.

1/ On peut en tirer une conclusion très générale : **les vieilles réponses essentiellement de nature militaire sont en échec** face à ces nouvelles situations post-2000.

Le même échec est valable quelle que soit la configuration : unilatérale en Irak en 2003 avec les USA, unilatérale puis coalisée avec mandat ONU et participation OTAN en Afghanistan de 2001 à aujourd'hui, coalition avec un mandat de l'ONU instrumentalisé en Libye en 2011, coalition sous direction française avec mandat de l'ONU en 2013 au Mali, unilatérale russe contre Union européenne en Ukraine en 2013-2014.

Partout, l'échec est patent. Dérision supplémentaire : ce sont parfois les mêmes forces qui sont en échec dans la "*solution*" alors qu'elles étaient en partie responsables de la crise ; voire même, ces forces se retrouvent face à des adversaires qu'elles avaient contribué à former auparavant (ex des Talibans en Afghanistan). Ainsi, au dernier sommet de l'OTAN en Écosse, les appels à la hausse des budgets d'armement européens, voire la création de nouvelles forces de réaction rapide sont apparues comme bien peu convaincantes !

2/ Pourquoi cette "*impuissance de la puissance*" comme l'évoque le titre de l'ouvrage du chercheur Bertrand Badie (Fayard, 2004) ?

Cette interrogation amène à réfléchir sur **les évolutions du monde** dans les dernières décennies. L'utilisation de la force militaire, expression de la puissance immédiate, a été et est toujours le privilège des États, seuls ou en coalition. Elle trouvait sa justification et son "*efficacité*" relative, dans un monde où les seuls acteurs importants étaient ces mêmes états.

Aujourd'hui, le monde a changé. Les États ne sont plus seuls dans l'arène internationale et perdent

en partie la maîtrise du jeu car nous sommes entrés dans une période de transition depuis 1989, fin de l'affrontement bipolaire Est-Ouest.

Les transformations du monde se manifestent au niveau des grands problèmes qui deviennent mondiaux et transfrontaliers : mondialisation économique, exodes de population, pandémies (voir le virus Ébola), trafics d'armes.

Les acteurs non-étatiques se multiplient : opinions, ONGs, lobbies économique-financiers, mafias.

La révolution des techniques de l'information change la donne : celle-ci devient un levier multiplicateur des initiatives individuelles ou citoyennes.

L'existence et le développement du **système onusien** (multiplication des agences onusiennes : FAO, UNICEF, UNESCO, PNUD, OMS, etc.), la multiplication des traités internationaux renforcent un maillage multilatéral, institutionnel, social, politique, juridique du tissu international

3/ Il y a donc **une contradiction qui s'accroît entre l'ancien ordre étatique et un nouvel ordre en devenir**. La puissance "*classique*" ne produit pas les mêmes effets sur **les nouveaux acteurs qui trouvent des moyens d'opposition ou de "contournement"**.

Ceux-ci peuvent être **constructifs pour empêcher la guerre** (mobilisation contre la guerre en Irak en 2003, condamnation d'une intervention militaire envisagée en Syrie en août 2013), **utiles** pour soutenir l'avenir de la planète (manifestation pour l'environnement, contre le réchauffement climatique). Ils peuvent être plus ambigus voire **franchement négatifs** : attentats contre la population civile, attentats-suicide, prise et exécution d'otages, pour "*terroriser*" la puissance en utilisant le levier des médias et des réseaux sociaux, tout en se servant des populations civiles prises en otage.

Ces nouveaux acteurs peuvent être également des éléments de "*pourrissement*" des conflits en alimentant les trafics d'armes ou des "*poussent au crime*" comme certains lobbies militaro-industriels.

Il s'agit donc bien d'**une véritable "délégitimation" de la puissance militaire étatique** et même multilatérale. Un phénomène récent peut même accroître cette délégitimation aux yeux des populations : c'est **l'accroissement de la place tenue par les SMP (sociétés militaires privées)** dans les zones de conflits (On en a dénombré près de 200 000 en Irak. entre 130 000 et 160 000 hommes en Afghanistan), plus nombreux que les soldats des armées régulières.. Cela accroît la banalisation de la force, de la guerre réduite à un moyen comme un autre de résoudre des problèmes. De plus, la "*privatisation de la guerre*" fait naître des interrogations sur la maîtrise des opérations, leur éthique..

Il est donc clair que **la stabilité ne peut plus être le résultat d'un simple équilibre de puissance**, mais être un ensemble de mesures intégrées, à un échelon régional au plus près des problèmes et des acteurs, étatiques et non-étatiques.

4/ Ces analyses des impasses des solutions militaires sont bien connues ; pourquoi alors, peut-on se demander, **continuer à minorer l'importance prioritaire des solutions politiques en amont**, des négociations équilibrées impliquant toutes les parties et le passage rapide à des situations d'impasse, ne débouchant que sur l'emploi de la force ?

Il faut bien sûr être conscient que, malgré les changements dans le monde, **le poids des états et des rapports inter-étatiques reste considérable**. Cela explique que les rapports de force militaires et stratégiques soient privilégiés : les habitués des forums sur le désarmement nucléaire connaissent l'arrogance dont font preuve, plus ou moins ouvertement, les représentants des pays possesseurs des armes nucléaires (les "P5") vis à vis des pays non-nucléaires ou des ONGs. Malgré les proclamations officielles, les grandes puissances ne considèrent pas, par exemple, comme des objectifs stratégiques prioritaires **les Objectifs du Millénaire (OMD)** initiés par l'ONU pour l'éradication de la pauvreté et pour le développement.

Des objectifs de **domination économique** liés au contrôle des sources d'énergie et à leur transport

jouent un rôle important dans les décisions pour le Moyen-Orient, l'Asie du sud-est, par exemple. Les **considérations stratégiques** de consolidation de dominations régionales sont parfois déterminantes à l'Est de l'Europe pour Européens et Russes, dans la zone du Pacifique pour Chinois et États-Uniens. L'examen des "*Livres Blancs sur la sécurité*" successifs de la France montre que la notion "*d'intérêt vital*" est devenue extensible et couvre la sûreté des voies maritimes dans l'Océan indien, par exemple.

Enfin, les **considérations de politique intérieure** peuvent jouer toujours un rôle dans les choix politiques ultimes en matière de relations internationales. Cela est vrai tant pour MM. Obama ou Poutine que pour François Hollande : celui-ci essaie à l'évidence de "*sur-jouer*" son image de Chef de l'état en essayant d'apparaître comme celui qui joue un rôle d'entraînement dans les décisions internationales, comme en Syrie, comme dans la lutte contre DAESH (EI) en Irak. Ces postures peuvent entraîner **des positions aventureuses** comme l'appel à l'intervention armée en Syrie en 2013 sans mandat de l'ONU, ou un soutien précipité à l'offensive israélienne à Gaza avant l'été. Ces "*impasses militaires*" à répétition seront-elles un phénomène récurrent de la décennie ?

Enjeux et alternatives pour la paix d'aujourd'hui et demain

La **contradiction** s'accroît entre l'ancien ordre inter-étatique du monde et un nouvel ordre ou aménagement du monde en devenir, qui se traduit par des "*impasses militaires*" à répétition dans les conflits en cours.

Comment agir pour construire une paix durable dans un monde qui change, qui devient de plus en plus complexe et diversifié ? Toute nostalgie du passé, toute espérance d'un possible retour en arrière serait illusoire et dangereuse : les systèmes de contrainte à la Kadhafi ou Assad ont montré leurs limites et leurs échecs, les tentatives de "*gendarmes du monde*" dans un "*pré carré*" (USA en Amérique latine ou du sud, France en Afrique, Russie dans le Caucase) n'ont fait que retarder des évolutions sans les empêcher.

A/ Dans la construction d'un monde de paix durable, la communauté internationale est **face à trois séries d'enjeux. Le premier est celui du renforcement du multilatéralisme dans un monde devenu interdépendant.**

Il implique de travailler à inverser la prédominance de la puissance étatique au profit du renforcement des institutions multilatérales, du droit international et de la démocratie. Cela signifie **placer encore plus les Nations unies au centre des relations mondiales** en réformant le Conseil de sécurité, en renforçant le rôle de l'Assemblée générale, la consultation des ONG, les moyens donnés aux interventions onusiennes sous tous leurs aspects. Cela nécessite aussi, selon moi, de **favoriser les échelons régionaux** en lien avec l'action onusienne : travailler à réorienter l'action de l'Union européenne pour soutenir en priorité l'ONU dans le rétablissement et la consolidation de la paix, renforcer l'Union africaine, faire émerger l'expression politique de l'Amérique du sud. C'est une condition et un moyen de dépasser l'expansion inefficace et inquiétante de l'OTAN et de la **rendre caduque.**

La deuxième série d'enjeux sont ceux **de la démilitarisation des relations internationales** dont les progrès sont inséparables des progrès des programmes économiques pour le développement et la réduction des inégalités comme les Objectifs du millénaire pour le développement, des réformes institutionnelles pour intégrer le Fonds monétaire international et la Banque mondiale dans les règles et la transparence du système onusien, des réformes pour la transparence des règles commerciales édictées par l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Dans le cadre de cet article, nous nous concentrons sur la question de la démilitarisation.

La troisième série d'enjeux pour les décennies à venir est **celle du "rééquilibrage du monde"**, celle

du renforcement du poids de l'opinion et de ses représentants (élus, ONGs) dans les institutions internationales pour mieux équilibrer celui des États, tout en menant un profond travail de formation et d'éducation à la paix dans les opinions des divers continents. Parallèlement est posé un autre rééquilibrage dans la sphère inter-étatique pour mieux respecter l'opinion et **la place des puissances émergentes** (Brésil, Inde, Afrique du sud, etc.).

B/ Ces enjeux de moyen et long termes posent des questions **d'objectifs et d'action immédiate pour ouvrir des alternatives.**

Aujourd'hui, face aux tentations de certains dirigeants de décréter ce qui est bon ou non pour des peuples, face également à des forces obscures entendant proclamer leur vérité propre comme universelle, ne faut-il pas être beaucoup plus **intransigeant sur le respect du droit international** et, par exemple, sur le **passage systématique par une résolution du Conseil de sécurité** pour toute action dans une crise internationale, a fortiori si une intervention militaire est en jeu en donnant systématiquement la priorité à une solution politique ? "**Rien sans l'ONU**" n'est-il pas un slogan qui devrait reprendre une force nouvelle ?

On a vu en 2013 que, lorsque les dirigeants mondiaux ont été obligés de négocier une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies sur la Syrie, cela a obligé à trouver un compromis politique et aboutit à la **résolution sur la destruction des armes chimiques syriennes** ce qui était un élément de blocage international depuis vingt ans !

Aujourd'hui, il faut déboucher sur des solutions politiques en Syrie et Ukraine sous l'égide des Nations unies, notamment par le biais de **conférences internationales** : elles impliqueraient des schémas globaux : mesures de démilitarisation, de protection des populations, d'implication de tous les acteurs locaux (en Syrie avec tous les acteurs, y compris gouvernementaux mais hors Daesh : en Ukraine avec les représentants du gouvernement et des "séparatistes") mais aussi avec tous les acteurs régionaux donc Iran et Russie en Syrie, Russie et UE en Ukraine. Le passage obligatoire par l'ONU **empêcherait les déclarations péremptoires et à la limite de l'arrogance de chefs d'État**, décidant qui est légitime ou non comme représentants d'un peuple, comme cela a été malheureusement fait pour la Libye et la Syrie, par les deux Présidents français.

La **ré-augmentation des dépenses militaires** depuis dix ans qui, aujourd'hui, s'élèvent à **1 750 milliards de dollars** pour l'année 2013 (chiffres SIPRI) choque un grand nombre de personnes.

L'appel du dernier sommet de l'OTAN aux pays européens pour qu'ils ré-haussent encore leur budget de défense évoque le tonneau des Danaïdes : plus d'interventions armées, plus de dépenses militaires et des conflits locaux qui s'enlisent, des extrémismes qui prospèrent.

Si la sécurité n'est pas/plus du côté de la puissance militaire et de la force, le renforcement des traités de désarmement existants, la signature et la ratification de nouveaux accords deviennent un impératif : "**moins d'armes, plus de développement !**" est un slogan simpliste au premier abord mais qui prend une force nouvelle.

Nous pouvons prendre rapidement quelques exemples : la destruction en cours des armes chimiques syriennes supprime un obstacle sécuritaire importante au Moyen-Orient. Cela devrait renforcer l'exigence d'**obtenir le contrôle par l'AIEA** (Agence internationale de l'énergie atomique) des installations nucléaires d'Israël, exigence aussi importante que celle du renforcement des inspections sur les sites iraniens, ces démarches étant des étapes pour la réussite de la création d'une zone sans armes de destruction massive au Moyen-Orient. L'Union européenne, la France, ont une responsabilité pour élever une voix forte sur ce sujet.

Le Traité sur le commerce des armes (TCA) a été adopté par l'Assemblée générale des Nations unies le 2 avril 2013. C'est un traité sur le commerce international des armements conventionnels. Trente-et-un pays (dont la France) l'ont ratifié. L'objectif du TCA est de contribuer à **réguler** le commerce licite voire de lutter contre le commerce illicite des armes classiques (avions, véhicules blindés, sous-marins, missiles... c'est-à-dire tout ce qui n'est pas armement nucléaire, chimique ou

biologique. L'inclusion des munitions et des armes légères et de petit calibre fait encore débat). C'est un progrès.

Pourquoi ne pas envisager un jour **un observatoire mondial de la démilitarisation** et de la baisse des dépenses d'armement publiant un indice mondial de la démilitarisation, contribuant à l'indice existant du développement humain ?

Il faut tenir compte des changements sur notre planète en procédant à un "rééquilibrage du monde". Le premier d'entre eux consiste à donner un poids plus grands aux pays émergents au Conseil de sécurité en **élargissant le nombre de membres permanents** et en **limitant drastiquement le droit de veto** des membres permanents aux seules questions existentielles de la planète.

Le second rééquilibrage est un **droit de consultation systématique** de l'opinion publique par le biais des ONGs lors des grandes décisions internationales. L'exigence de la participation plus grande des acteurs non-gouvernement et d'abord des représentants des citoyens et des opinions est une question en débat, notamment depuis l'Assemblée générale du Millénaire des Nations unies en 2000. Le troisième volet pour réussir un "rééquilibrage du monde consiste dans le **décloisonnement de la promotion de l'éducation à la paix et à la culture de la paix et de la non-violence** pour que celle-ci soit **incluse explicitement dans toutes les campagnes** d'objectifs généraux de l'ONU et dans tous les programmes de consolidation de la paix.

Cette action résolue à mener pour faire évoluer le **vieux monde des confrontations inter-étatiques vers un monde de coopérations maîtrisées**, s'inscrit dans l'évolution mondiale pour une **place plus centrale de l'humain** dans le monde. Cela débouche sur une perspective beaucoup moins utopique qu'elle le paraissait sans doute, il y a trente ans, en novembre 1984, lorsque l'Assemblée générale adoptait une "*Déclaration sur les droits des peuples à la paix*", celle d'un "**Droit humain à la paix**" pour lequel commencent à se mobiliser de nombreux juristes et associations..

L'humanité a été régulièrement traversée par des périodes de poussée pour des progrès vers la paix sur notre planète : de l'an mille aux années 1900-1910. Toutes n'ont pas forcément été suivies d'effets immédiats mais toutes ont contribué à des progrès à moyen terme pour l'humanité.

Nous sommes entrés dans une phase de reconstruction de l'ordre et de la stabilité du monde : **n'est-il pas essentiel que cela s'accompagne d'un nouvel essor de la réflexion et de l'action pour la paix ?**

SOMMAIRE -----

❑ dossier 1 : Après le sommet de l'OTAN à Cardiff..

◆ Olivier Kempf, chercheur

◆ Jacques Le Dauphin, directeur de l'IDRP



❑ dossier 2 : Inde, quel avenir ?

◆ Patrice Jorland, géographe



❑ hors-dossier : La lutte pour la paix aujourd'hui.

◆ Daniel Durand, chercheur à l'IDRP

Nouvelles brèves :

○ le prochain numéro des Cahiers de l'IDRP paraîtra en décembre. Il comportera un dossier sur le Moyen-Orient, et un second sur l'état du désarmement aujourd'hui.

Les Cahiers de l'IDRP - Publication trimestrielle de l'Institut de Documentation et de Recherche sur la Paix - Analyses, réflexions, recherches, de spécialistes de différentes questions internationales intéressant la sécurité et la paix.

Publication papier, relayée par le site Internet de l'IDRP sur lequel le débat peut s'ouvrir par l'envoi de courriels.

Directeur de publication : Jacques Le Dauphin - C.P.P : en cours

Prix au numéro : 5 € - Abonnement annuel (4 n°) : 16 €

IDRP -Siège de l'ARAC, 2 place du Méridien 94807 VILLEJUIF CEDEX – <http://www.institutidrp.org> -
Contact :06 68 12 82 15